

LES DEUX PALAIS

Le Magazine de la Présidence

Année 2013 - Trimestre 3 - N° 0002



Atouts cachés du tourisme au Togo

Voyage au cœur
du parc animalier
de Sarakawa

LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS GARDE LE CAP SUR LE SOCIAL

ON NE CHANGE PAS UNE FEUILLE DE ROUTE QUI GAGNE

ELECTIONS
LÉGISLATIVES 2013 :
MADAME AGUIGAH DIT
TOUT SUR LE SCRUTIN

SÉCURITÉ MARITIME
LE TOGO FAIT FACE AUX
NOUVEAUX DÉFIS DANS LE
GOLFE DE GUINÉE

INTEGRATION REGIONALE
UEMOA : D'IMPORTANTES
CHANTIERS OUVERTS SOUS
LA PRÉSIDENTIE TOGOLAISE



Epe-Ekpe, la pierre sacrée donne le ton

L'ensemble des cérémonies marquant l'entrée dans la nouvelle année chez le peuple Guin-Mina culmine avec la prise de la pierre sacrée. L'interprétation du message de la pierre par les initiés annonce à la population les recommandations et prescriptions des divinités tutélaires pour les mois à venir. Pour cette 351^{ème} édition, le galet blanc est de bon présage selon les dires des grands prêtres vaudou : prospérité, développement et réconciliation.

En prélude à la prise de la pierre, les prêtresses parées de blanc et de perles sacrées parodent en dansant au rythme de chansons initiatiques séculaires.

SOMMAIRE

- 4 POLITIQUE**
Le Gouvernement togolais garde le cap sur le social
- 7 ELECTIONS**
Législatives 2013 : Madame Aguigha dit tout sur le scrutin
- 12 COOPERATION**
La coopération franco-togolaise a 50 ans
Recentrage de l'aide française au développement
- 16 INTEGRATION REGIONALE**
UEMOA : d'importants chantiers ouverts sous la présidence togolaise
- 20 SECURITE MARITIME**
Le Togo fait face aux nouveaux défis dans le golfe de Guinée
- 23 ECONOMIE**
Essor du secteur bancaire au Togo
- 25 AGRICULTURE**
Projet pilote dans la basse vallée du Mono
- 29 DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**
Essais concluants dans quatre quartiers vulnérables de Lomé
- 34 LES VOIES DE CONTOURNEMENT**
Les failles d'Alédjo et de Défalé bientôt domptées
- 37 INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**
La nouvelle aérogare s'apprête pour le décollage en décembre 2014
- 40 REAMENAGEMENT URBAIN**
Le nouveau visage de Lomé
- 44 VISAGES**
Un jardier en son palais
- 46 POTENTIEL TOURISTIQUE**
Voyage au cœur du parc animalier de Sarakawa
- 53 CULTURE**
Sur les traces Mme Kpanté...

Les élections législatives du 25 juillet 2013, appartiennent désormais à l'histoire. Les reports successifs en avaient fait un vrai feuilleton électoral. L'aboutissement du dialogue politique «*dans les arrêts de jeu*», est l'un des ingrédients de ce scrutin à la saveur particulière. Mais l'épilogue a été si heureux qu'il faut aujourd'hui tourner la page de cette saga électorale... Mais avec tous les honneurs !

Rétrospectivement, l'on ne peut s'empêcher de considérer que le 25 juillet 2013 est désormais une date charnière dans l'histoire des élections au Togo.

Comme une... et même deux hirondelles ne font pas le printemps, les deux succès électoraux de 2007 et 2010 étaient comme des prémices à savourer avec prudence dans l'attente de la vraie moisson.

Mais avec un troisième succès d'une telle envergure, le doute n'est plus permis. Le Togo a exorcisé les démons de la violence électorale.

Du coup, les résultats obtenus individuellement par les différentes formations politiques passent au second plan. La victoire est finalement celle de tout un peuple. Elle permet désormais de transcender et même de réconcilier avec une grâce toute républicaine les vivats des vainqueurs et les murmures dépités des autres.

Mais la grande question aujourd'hui est celle de savoir ce qu'il convient de faire ensemble d'une si belle victoire qui a eu le don d'ouvrir une nouvelle ère pour le Togo.

Le magazine Les Deux Palais a essayé dans le présent numéro de répondre à sa manière à cette question cruciale.

Vous y trouverez comme à l'accoutumée les mille et une facettes du Togo qui ne dort pas sur ses lauriers.

Comme avec un fil d'Ariane, le magazine s'est évertué à conduire le lecteur dans les recoins de l'action gouvernementale en espérant qu'il y trouvera une raison de se joindre, si ce n'est déjà fait, à l'œuvre de construction du Togo nouveau qui prend racine à l'ombre des Deux Palais.

Essodéina Petchezi

LES DEUX PALAIS

Magazine trimestriel d'informations

Siège : Direction de l'Information et de la Communication
Présidence de la République Togolaise

BP : 382

Tél. : +228 22 23 40 06

E-mail : lesdeuxpalais@gmail.com

Directeur de publication
Essodéina PETCHEZI

Comité de rédaction
Florence KOUIGAN
Aklesso MOUZOU
Sylvain AHOETO

Ressources documentaires
Innousa MOUMOUNI

Maquette et Infographie
KILOMBO PUBLICOM

Imprimerie
Tirage: 5000 exemplaires



République Togolaise



Les secteurs sociaux ont la part belle dans le programme de gouvernement présenté à l'Assemblée nationale le 18 septembre 2013 : accès à l'eau potable, éducation, emploi des jeunes, santé, assainissement, etc.

Photo Edjeou

Le Gouvernement togolais garde le cap sur le social

On ne change pas une feuille de route qui gagne

Après le succès des élections législatives du 25 juillet 2013, la formation d'un nouveau gouvernement était très attendue comme le veut la tradition. Finalement le Chef de l'Etat a mis fin au suspense en reconduisant le Premier ministre sortant Monsieur Séléagodji Ahoomey-Zunu dans ses fonctions. Le gouvernement qu'il a formé quelques jours plus tard et surtout la déclaration de politique générale présentée devant les députés à l'Assemblée nationale en disent long sur la détermination de l'exécutif togolais à garder un cap défini quelques mois plus tôt et qui a visiblement rencontré l'assentiment des togolais.

En démocratie, les urnes sont la mesure de toute chose. C'est un puissant baromètre qui permet aux gouvernants de réorienter leurs actions ou au contraire de les poursuivre avec une énergie décuplée.

Le raz-de-marée électoral de UNIR -le parti créé par le Président de la République- aux élections législatives du 25 juillet 2013 peut, à ce titre, être perçu comme une invitation à continuer ce qui a été amorcé quelques années ou quelques mois plus tôt, dans le cadre des réformes ou dans le droit fil de la feuille de route qui a inspiré l'action du gouvernement depuis août 2012.

En un an, les grands défis auxquels le peuple togolais est confronté n'ont pas fondamentalement changé. Mais les réponses qui y sont apportées jour après jour changent progressivement la donne. Elles ont en tout cas permis de consolider les résultats du grand mouvement de réformes lancé depuis 2005 et dont chacun s'accorde à reconnaître qu'il a impulsé une nouvelle dynamique au Togo, faite de réalisations concrètes, de progrès dans tous les compartiments de la vie socio-économique, même s'il reste encore beaucoup à faire.

Dans ces conditions, la reconduction du Premier ministre Ahoomey-Zunu ain-

si que la majeure partie des membres de son équipe ne doit-elle pas être appréhendée comme un choix avisé? Et comme on ne change pas une feuille de route qui gagne, tout semble avoir été conçu pour inscrire résolument l'action gouvernementale dans une continuité dynamique. Il ne saurait s'agir d'une continuité passive. Il faut poursuivre ce que l'on a si bien commencé mais avec une plus grande intensité, une plus grande détermination à engranger des résultats palpables dans les domaines qui tiennent à cœur aux togolais.

L'option d'intensifier en priorité les actions engagées dans les secteurs sociaux prioritaires a un double avantage.

D'abord elle devrait permettre de continuer à apporter des réponses concrètes et appropriées aux préoccupations des togolais.

En ce début d'année scolaire, quel parent ne se soucie

pas de l'amélioration de l'offre éducative dans notre pays ?

Y a-t-il un seul hameau au Togo où l'amélioration de l'accès aux soins de santé ne soit au cœur des préoccupations des populations ?

Et que dire de l'accès à l'eau potable, en particulier dans les villages de la région des savanes qui jouxtent le Sahel... et les mesures d'assainissement qu'il faut étendre en milieu urbain et périurbain.

Quelle famille togolaise n'a pas fait la douloureuse expérience d'avoir sur les bras un diplômé désespérément en quête d'emploi ?

Autant de situations variées qui reflètent les difficultés de l'existence et auxquelles le gouvernement a décidé de s'attaquer avec détermination et qui appellent des actions plus intenses.

Ensuite, le choix d'inscrire l'action du gouvernement dans la continuité en ce qui concerne les secteurs sociaux prioritaires



Offrir des chances égales d'accès à une éducation de qualité est assurément le gage d'un avenir radieux



Photo ANADEB

Appui aux couches vulnérables : Financement des activités génératrices de revenus.

est à saluer car il permet à notre pays de préparer l'échéance de 2015 -date butoir des Objectifs du millénaire pour le développement- à un rythme accéléré. Cette dynamique lui permet au passage d'affûter ses armes pour le grand bilan qui attend toutes les nations, 15 ans après l'adoption de la Déclaration du millénaire.

Dans le cas du Togo le choix de la continuité s'impose d'autant plus qu'il est porté par un bilan valorisant. Le Chef du gouvernement n'a d'ailleurs été avare ni en chiffres ni en perspectives, ce qui a quasiment confiné le débat parlementaire précédant le vote de confiance

des députés à un acte de pure forme, face à la clarté du propos et la fibre sociale dont le discours de politique générale est tissé de bout en bout.

Dans cet hémicycle où l'opposition parlementaire a pris toute sa place et n'entend pas faire de la figuration, les débats sont restés courtois, ce qui est de bon augure face au vœu constant des togolais de vivre dans une démocratie apaisée, au sein de laquelle le choc des idées provoque des étincelles, non pas pour embraser mais pour illuminer le chantier de la construction d'un Togo nouveau.

“La fibre sociale est l'essentiel de la trame du discours de politique générale”

électorale et à la satisfaction générale, une campagne lé-

gislative peu festive mais «civilisée», un scrutin libre, transparent et apaisé qui a décroché un vrai label de qualité, des contestations de pure forme vite englouties par la clameur des satisfécits décernés par les observateurs internationaux... La démocratie à la «togolaise» semble s'être coulée ces derniers mois dans le lit d'un long fleuve tranquille, si tant est que l'on puisse parler de tranquillité en politique. De quoi inciter à ne pas changer une feuille de route qui gagne.

■ Par SA



(C) Photo Corbis

L'amélioration de l'accès aux soins de santé est au cœur des préoccupations des populations

Législatives 2013 : Madame Aguigah, la Présidente de la CENI dit tout sur le scrutin

Comme le veulent les usages, la Présidente de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) Mme Angèle Aguigah a rendu le rapport des élections législatives du 25 juillet 2013 au Président de la République. La scène s'est déroulée au nouveau Palais de la Présidence de la République dans une atmosphère décontractée. Elle marque l'épilogue d'un long processus qui appartient désormais à l'histoire. Pour tourner la belle page que les togolais viennent ainsi d'écrire dans le grand livre des élections au Togo, votre magazine a approché Mme Aguigah pour un entretien à bâtons rompus. Celle qui a dirigé l'institution que l'on peut désormais qualifier de «cheville ouvrière du processus électoral» s'est confiée sans détour sur ce qui a fait le succès de ce scrutin tant attendu et les leçons que l'on peut en tirer. Elle a évoqué son expérience de femme à la tête d'une institution aussi importante. Nul doute que son parcours offre désormais un argument supplémentaire aux défenseurs de la parité homme-femme.



Les Deux Palais : *Mme la Présidente, avec les élections législatives du 25 juillet 2013, vous avez eu votre baptême de feu. Quel était votre état d'esprit au moment où vous rendiez votre rapport au Président de la République ?*

Angèle Aguigah : A l'heure du bilan, il nous faut rendre grâce à Dieu qui nous a protégés et conduits tout au long de ce processus électoral. Je voudrais aussi partager avec vous, la sagesse de ce proverbe qui nous enseigne : qu'«avec du temps et de la patience, les feuilles du mûrier se transforment en robe de soie». Ceci nous amène à croire que face aux grands défis, le travail et la persévérance nous guident pour arriver à bon port. Pour en revenir à votre expression, «baptême de feu», je peux dire que c'est une autre expérience. En vérité, je connais un peu les rouages de la CENI dont je suis membre depuis l'année 2009. C'est vrai qu'en ma qualité de premier responsable aujourd'hui, les enjeux n'étaient plus les mêmes et la tâche semblait plus lourde. Les clivages politiques et idéologiques exacerbés incitaient parfois les observateurs aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur au pessimisme. Au-delà de toutes ces divergences, j'ai compris que les togolais sont capables de mettre en valeur l'intérêt national, pour construire ensemble un Togo nouveau. Mon état d'esprit au final, comme vous pouvez le deviner est que, c'est avec une grande émotion, empreinte de gratitude, que nous avons remis le rapport général de nos travaux et activités au Président de la République.



Remise du rapport de la CENI sur les législatives de juillet 2013 au Président de la République

Photo Tamassi

LDP : *Le coup d'essai pour vous a visiblement été un coup de maître ?*

AA : La CENI est une autorité administrative indépendante jouissant d'une autonomie d'organisation des élections et de fonctionnement. Nommés par l'Assemblée nationale, les membres de la CENI ont prêté serment et ont fait le vœu d'organiser des élections transparentes et crédibles répondant aux critères d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité et d'inclusion. Comme vous le savez, pour les législatives du 25 juillet 2013, on se rend compte que les partis et regroupements de partis politiques et des candidats indépendants ont tous participé, sans exclusive à ces élections. On peut donc dire, sans triomphalisme, que la Commission électorale, dans son ensemble, a accompli sa mission, avec l'appui constant des plus hautes autorités de l'Etat. Le bilan est explicite : du recensement électoral jusqu'au scrutin du 25 juillet, la CENI a opté pour le consensus et le respect des opinions des uns et des autres. Le résultat, c'est un

climat politique apaisé. En résumé, le Togo vient de démontrer au monde, à l'Afrique et à ses citoyens, sa capacité à mobiliser les ressources propres qui favorisent l'expression des choix des électeurs dans un contexte pluraliste. Ces élections contribuent à la consolidation du processus démocratique au Togo. Aujourd'hui, à l'heure du bilan, tous les togolais se réjouissent de la bonne tenue des élections législatives. Les observateurs nationaux et internationaux saluent tous la maturité de la classe politique togolaise. Nous avons travaillé en toute collégialité et c'est notre plus grande satisfaction. Nous nous sommes rendus compte que les togolais veulent la paix, quelles que soient leurs divergences. La paix est une culture et non une fleur qu'on cueille.

LDP : *Avez-vous rencontré le Président de la République au moment de votre nomination ? Si oui, que vous a-t-il dit, lui qui est garant du bon fonctionnement des institutions de la République ?*

AA : Le Président de la Répu-

blique a annoncé, lors des traditionnels vœux à la nation de l'année 2013, la tenue des élections législatives et locales, des échéances qui revêtent une importance capitale dans l'ancrage de la démocratie au Togo. La feuille de route était claire et la CENI devrait se mettre au travail. Le Chef de l'Etat a souhaité une CENI inclusive et indépendante à tous égards, et les informations qui nous parvenaient au travers du gouvernement mettaient l'accent sur ces conditions que nous avons tout fait pour respecter. En prenant cet engagement, le Chef de l'Etat a répondu à nos sollicitations tant au plan matériel que financier. Le Président de la République s'est donc réjoui de «la bonne organisation des élections législatives du 25 juillet 2013 qui se sont déroulées en toute transparence, dans un climat serein et apaisé». Cela suppose que l'institution chargée de l'organisation et de la supervision des élections législatives a accompli sa mission.

LDP : *Pour les élections législatives du 25 août 2013, la CENI a été à l'avant-garde de l'ensemble du processus électoral. Le cadre électoral a beaucoup changé, de nouvelles règles du jeu sont entrées en vigueur. Quelles sont selon vous les clefs du succès de ce scrutin ?*

AA : Le règlement intérieur adopté par consensus le vendredi 02 novembre 2012 par les membres de la CENI impose de faire prévaloir en tout temps, l'esprit d'équipe au sein de la CENI. Autrement dit, le règlement intérieur oblige les membres à travailler en groupe, car, ils constituent une seule famille chargée

par le gouvernement de mettre en œuvre un processus électoral apaisé et que ces élections débouchent sur le renouvellement de l'Assemblée nationale. En choisissant de remettre à plat les listes électorales pour établir un nouveau fichier électoral, la CENI a opté pour la crédibilité et la transparence du processus électoral. Durant tout le processus, nous avons été à l'écoute de tout le monde, les réglages et les accommodations se faisaient à chaque fois, en temps réel, dès que des problèmes sont constatés et signalés à tous les niveaux opérationnels et stratégiques. La transmission électronique des ré-



La constitution d'un fichier électoral fiable commence par la tenue d'opérations de recensement

sultats partiels des bureaux de vote à la Commission électorale locale indépendante (CELI) et à la CENI tout au long de la nuit électorale a été un atout important. Pour en arriver là, les dialogues successifs menés par les différents facilitateurs internes ont emmené les acteurs politiques à croire à l'organisation transparente des élections, de même, tous les membres de la CENI et leurs démembrements ont œuvré en toute responsabilité, comme un seul corps au service de la Nation.

LDP : *La bonne réussite du scrutin n'a pas empêché les contestations...*

la perfection n'étant pas de ce monde. D'ailleurs, certains candidats ou des formations politiques ont introduit des recours devant la Cour constitutionnelle. Est-ce qu'il y a des aspects sur lesquels vous considérez objectivement que des améliorations sont encore possibles ? Quelles leçons tirez-vous de l'ensemble du processus électoral ?

AA : Le Chef de l'Etat, en nous recevant pour la remise du rapport général, s'est dit optimiste pour notre pays quant à la conduite exemplaire de ce processus électoral en tirant les leçons du passé, car aucune œuvre humaine n'est parfaite.

Il y a bien entendu des améliorations à apporter au processus électoral ; c'est en cela que nous félicitons les missions d'observation électorale, d'ici et d'ailleurs, qui ont fait des recommandations pertinentes qui vont nous permettre de corriger ce qu'il y a lieu de corriger. La CENI a retenu aussi des aspects de ce processus sur lesquels nous devons encore travailler, par exemple l'éducation à la vie politique et citoyenne.

LDP : *De façon plus large, quel regard portez-vous sur le parcours du Togo ces dix dernières années en matière de consultations électorales ?*

AA : Les consultations électorales passent, mais ne se ressemblent pas. Et nous pouvons affirmer que nous sommes sur la bonne voie, car il y a de moins en moins de contestations, et surtout les violences ont déserté les campagnes électorales, le jour du scrutin et la période post électorale. La CENI ne peut que se réjouir de la sérénité et de la diligence qui ont accompagné les dernières élections législatives, ce qui prouve encore une fois la maturité de la classe politique et des populations togolaises.

LDP : *Considérez-vous la belle expérience que vous êtes en train de faire à la tête de la CENI comme un argument supplémentaire pour les défenseurs de la parité homme-femme ?*

AA : Cette expérience en valait la peine, car cela a permis une prise de conscience plus accrue au sein de la gente féminine. C'était un défi non pas seulement pour l'institution que je représente, mais également un



«Nous félicitons les missions d'observation électorale, d'ici et d'ailleurs»

Photo Emmanuel Pita

défi sexiste. C'est vrai que j'étais la seule femme au milieu de mes collègues hommes, mais il faut avouer que nous avons travaillé dans une ambiance très décontractée, selon les moments. La situation de femme n'a en rien compliqué ma tâche. Je profite de l'occasion pour saluer la vision du Chef de l'Etat qui a jeté les bases d'une problématique actuelle et qui répond parfaitement à son agenda socio-politique, l'équité genre. Cette expérience doit être un levain pour que d'autres institutions

« La CENI ne peut que se réjouir de la sérénité qui a prévalu lors de ce scrutin »

de la République puissent être représentées par des femmes, et pourquoi pas au-delà, d'avoir une parité homme-femme dans sa composition, avoir une institution composée, pourquoi pas, à majorité de femmes. Nous le savons bien, les hommes et les femmes constituent les deux pôles de l'humanité et il n'est nullement indiqué d'en négliger une partie. Aujourd'hui, il n'est plus à démontrer que les femmes ne doivent plus être seulement des électrices de candidats, mais aussi des organisatrices d'élec-



tions. C'est une belle expérience, car la femme apporte la paix.

LDP : *Votre institution après la grande mobilisation pour les législatives n'a finalement que peu de répit. La Présidentielle de 2015 est déjà à nos portes. Comment comptez-vous aborder ce nouveau défi ?*

AA : Le Chef de l'Etat nous a rassuré que les dispositions seront prises pour l'organisation des prochaines échéances électorales. Les élections riment toujours avec la démocratie, et comme on le dit «l'élection est la santé de la démocratie» et la Commission électorale s'attèle déjà pour faire face à certains impératifs en vue de paver la voie vers les échéances électorales futures qui doivent conforter l'assise démocratique du pays. Nous avons l'obligation en tant que togolais, d'instaurer confiance et sérénité au sein des populations. Nous devons faire en sorte que ces acquis soient capitalisés et que nous allions toujours de

l'avant, pour constituer un modèle démocratique. Dans la vie, on doit toujours rechercher la perfection. C'est un défi pour notre pays de progresser dans la voie du développement durable.

LDP : *Etre femme au Togo et Présidente de la CENI, est-ce un atout ou un défi supplémentaire ?*

AA : Plus un défi qu'un atout, car le combat de la parité homme-femme n'est pas encore gagné, et les pesanteurs historico-socio-culturelles résistent tant bien que mal. Mais, le Togo est à un tournant décisif de son histoire. Et la femme togolaise a son mot à dire dans ce processus électoral, de changement de mentalité, de respect de soi et de sa personnalité, de reconnaissance de ses valeurs et compétences. Il ne s'agit pas pour les femmes de se lancer dans une quelconque course de suprématie par rapport aux hommes, mais dans l'effort de vivre ensemble et de reconstruction nationale. Ce fai-

sant, l'atout n'aura plus ce côté négatif qui confine au favoritisme. J'ai été très impressionnée par les femmes candidates qui se sont battues sur le terrain, avant et pendant la campagne électorale, qui ont compris les enjeux de ces élections législatives, telle la présence des femmes à l'Assemblée nationale. Les femmes elles-mêmes doivent se donner la main et les partis politiques doivent aussi leur faire confiance, les positionner à des places d'éligibilité et à des niveaux de prise de décisions, afin de promouvoir leur participation à la vie politique. Pour relever ce défi, il est urgent aujourd'hui au Togo dans un premier temps, d'élaborer des programmes d'éducation et de formation citoyenne et civique sur des questions de genre, en priorité pour les femmes et les jeunes filles. Le Togo doit apprendre à voter pour la paix, pour bâtir ensemble la cité.

■ *Propos recueillis par AM*





La coopération franco-togolaise a 50 ans

C'est le 10 juillet 1963 que les premiers accords et conventions de coopération ont été signés entre la République française et la toute jeune République togolaise.

Cela fait donc tout juste 50 ans que les deux partenaires se sont engagés dans une coopération qui a forcément marqué l'histoire des deux pays. Celle-ci s'est considérablement diversifiée au fil des décennies.

A l'occasion des anniversaires, la fièvre des bilans monte irrésistiblement. Mais, s'il est de bon ton de mesurer le chemin parcouru, c'est une tâche fastidieuse...et le risque des oublis fâcheux est omniprésent.

Alors, plutôt que de faire une rétrospective, le Magazine Les Deux Palais a préféré à l'odeur des archives, une belle photographie du moment qui présente la coopération franco-togolaise comme elle est aujourd'hui. Mais si les photographies ont l'avantage incomparable de présenter les choses comme elles sont aujourd'hui, encore faut-il savoir prendre le bon angle, la bonne luminosité pour coller au plus près de la réalité.

C'est un pari difficile, tant les domaines couverts par l'axe de coopération entre la France et le Togo sont variés.

Les réformes politiques et économiques en cours au Togo ont eu le don de rassurer les partenaires au développement dont la plupart avaient pris leur distance en raison des incertitudes que créait un processus de démocratisation particulièrement difficile.

La France qui n'avait jamais rompu complètement a été la première à reprendre sa coopération avec le Togo. Les deux pays sont donc engagés dans un partenariat traditionnel qui a surmonté l'épreuve du temps.

La coopération franco-togolaise vient de franchir le cap symbolique des cinquante années. C'est en effet le 10 juillet 1963 que le gouvernement de la République française et

le gouvernement de la toute jeune République togolaise ont signé leurs tout premiers accords de coopération.

Cette coopération qui s'est diversifiée au fil des ans s'effectue aujourd'hui le long de trois axes majeurs : la défense et la sécurité, l'appui au développement et les questions culturelles et sociales.

Coopération en matière de défense et de sécurité

En mars 2009, le Togo a été le tout premier pays africain à réviser son accord de défense avec la France, conformément aux nouvelles orientations définies par Paris. Désor-

mais, les relations entre les deux pays dans le domaine de la défense sont guidées par les principes de base que sont la transparence, la réciprocité, la concertation, le respect mutuel et la sécurité collective.

C'est à travers ce cadre renoué et adapté au nouveau contexte international que le Togo et la France effectuent périodiquement des exercices mutuels d'entraînement à la manœuvre dans les eaux togolaises ainsi que des échanges d'expériences professionnelles. Le dernier exemple de ce type de manœuvres remonte à septembre 2013, lors de l'escale de la frégate de surveillance *Germinal* dans le port de Lomé.

Des exercices de simulation de

lutte contre la piraterie maritime ont été également menés au large des côtes togolaises en mars 2013, lors de l'escale du bâtiment de protection et de commandement le Mistral.

La lutte contre le trafic des stupéfiants est également devenue ces dernières années un axe important de la coopération entre la France et le Togo.

Le service de sécurité de l'Ambassade de France au Togo s'est ainsi beaucoup investi pour le renforcement des capacités des gendarmes, policiers, douaniers et autres auxiliaires de justice togolais, en matière de conduite des auditions des trafiquants présumés.

Compte tenu des proportions importantes que prend la cybercriminalité, la Direction centrale de la Police judiciaire bénéficie régulièrement de modules de formation dispensés par des experts français.

Coopération au développement

La coopération au développement a pour principal canal d'intervention l'Agence française de développement.

Au cours des cinq dernières années, les financements de l'AFD ont porté principalement sur les trois

secteurs suivants :

- le soutien à l'éducation de base (25M€), avec des appuis au pilotage du système éducatif togolais (primaire et secondaire), à la déconcentration des centres de décision et de contrôle du système éducatif et à la mise en place d'un dispositif national de formation des personnels, des appuis à la formation professionnelle en partenariat public/privé
- la santé (15M€), en développant les districts sanitaires des régions, le système national de transfusion sanguine, en appuyant la gestion des ressources humaines, le sous-secteur du médicament et la santé maternelle et infantile. Des achats en urgence d'antirétroviraux en 2009 ont permis d'éviter la rupture d'approvisionnement du Fonds Mondial
- le secteur urbain (76M€) avec des appuis multiformes à la Mairie de Lomé (drainage des eaux pluviales, gestion des déchets solides, renforcement des capacités techniques et financières), à la Société Togolaise des Eaux (réseaux et production d'eau potable à Lomé), à la réforme institutionnelle du secteur de l'eau urbaine (création d'une société de patrimoine), des projets d'hydraulique villageoise (Plateaux

et Savanes) et enfin, un programme d'assainissement des eaux pluviales de Lomé sur délégation de fonds de l'UE

- appui au secteur financier national et à la microfinance à travers des financements aux deux plus importantes institutions de microfinance (Wages et Fucec pour 3,2 M€ entre 2010 et 2012) et la mise en place d'un dispositif de garantie (ARIZ) auprès du secteur bancaire, qui totalise des engagements de près de 10 M€.

Enfin, le groupe AFD intervient également en appui au secteur privé à travers la filiale Proparco.

Globalement l'aide publique au développement (APD) accordée par la France au Togo en 2012 s'élève à 48 M€.

Aujourd'hui, le champ d'intervention de l'AFD au Togo est en pleine mutation. L'évolution récente du cadre de viabilité de la dette togolaise défini par le FMI laisse entrevoir de nouvelles perspectives, notamment à travers le financement de projets en prêts souverains concessionnels. Les appuis, dont les contours sont en cours de définition, cibleront en priorité les secteurs productifs (transport, énergie, infrastructures urbaines) en lien avec la Scape.

Par ailleurs, depuis 1996, la France appuie directement la société civile togolaise à travers le Fonds social de développement (FSD) devenu Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud (FASCS) en 2013, géré par le SCAC de l'Ambassade de France.

Sur cet appui, de 1996 à 2011 environ 5 milliards de FCFA soit 8,31 millions d'euros ont été mobilisés pour promouvoir des initiatives locales et innovantes portées par les acteurs de la société civile.



Les apprenants dans un centre de formation montage des motocyclettes Kara. Une coopération en faveur de la formation professionnelle

Photo Nicolas Gury - AFD

■ Par SA



Le Togo demeure dans le cercle des priorités géographiques de l'aide française au développement

Au Togo, diplomatie rime désormais avec développement. C'est ce qui ressort de la déclaration de politique générale que le Premier ministre M. Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu a présentée le 18 septembre 2013, devant les députés de la cinquième législature.

Le concept de «diplomatie du développement» cher au Président Faure Essozimna Gnassingbé comporte désormais deux volets importants : la consolidation des partenariats traditionnels et une plus grande ouverture en direction des pays émergents. Cela tombe bien car pour ce qui est du premier volet, le gouvernement français a décidé à l'issue de la réunion du Comité interministériel de la coopération au développement (CICID) qui s'est tenue le 31 juillet à Paris de maintenir le Togo dans le cercle des priorités géographiques de la France. Les relations sont donc au beau fixe comme nous l'a confirmé l'Ambassadeur de France au Togo Son Excellence Monsieur Nicolas Warnery au cours d'un entretien. Dans nos prochains numéros, nous poursuivons notre exploration de l'actualité de la coopération au développement avec d'autres partenaires.

Les Deux Palais : *Il est annoncé une rénovation de la politique de coopération au développement de la France. A quoi cela correspond-il ?*

Nicolas Warnery : Les décisions que vous mentionnez sont venues renforcer formellement les grandes lignes qui guident la coopération de la France au développement. La dernière session du CICID -qui ne s'était pas réuni depuis 2009- a ainsi articulé le cadre de la coopération au développement autour de 4 axes principaux :

En premier lieu, le CICID a précisé les priorités qui doivent guider les politiques et programmes de l'aide française au développement.

Ensuite il y a une volonté affichée de renforcer la cohérence des politiques publiques avec des objectifs de développement tels que l'égalité homme/femme, l'accès à l'éducation, à la santé.

Le CICID a également rappelé la nécessité de renforcer la coordination de l'ensemble des politiques de développement.

Enfin l'accent a été mis sur la poursuite de la recherche de l'efficacité et de la transparence des politiques de développement.

LDP : *Quelle sont les priorités ainsi définies ? Quelles perspectives offrent-elles à la coopération au développement entre Paris et Lomé ?*

NW : Suivant la ligne directrice tracée par le CICID, le gouvernement a décidé de concentrer, à partir de 2014, la moitié de ses dons et les

deux tiers de ceux de l'AFD à la coopération au développement avec les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne. Le Togo demeure bien sûr dans le cercle des priorités géographiques de la France pour la coopération au développement. Toute la gamme des instruments de financement -dons, prêts et subventions- pourront être déployés à cet effet. En guise de spécificité dans le cas du Togo, il faut signaler que l'amélioration du cadre de viabilité de la dette publique permet désormais de recourir aux prêts souverains à taux concessionnels. Cela offrira plus de flexibilité aux acteurs pour le montage de certains dossiers de financements. Les domaines prioritaires, rejoignent ceux que le Premier ministre du Togo a énoncés lors de la présentation de son

programme de gouvernement à l'Assemblée nationale. Une stratégie de développement axée sur le genre. Le soutien à l'agriculture comme moyen de lutte contre l'insécurité alimentaire. La promotion de l'accès à l'éducation. Le renforcement des actions dans le domaine de la santé. La protection de l'environnement. La transparence dans les industries extractives. Les priorités de notre action sont, bien entendu, définies en étroite coordination avec les autorités togolaises.

LDP : *Monsieur l'Ambassadeur, la France, tout comme le Togo, évolue au sein de grands ensembles. Le plus représentatif, l'Union européenne entretient elle-même des liens de coopération similaires avec le Togo, de même que les autres Etats qui la composent. Dans ce contexte, n'y a-t-il pas des risques pour une coordination efficace*

des programmes de développement ?

NW : L'expérience a établi que nous avons besoin d'aller vers une coordination accrue des bailleurs au service du développement dans nos pays partenaires. Le principe de l'efficacité de l'aide est admis par tous. En tant que membre de l'Union européenne, la France participe à la programmation conjointe qui permet de décliner l'ensemble de l'aide dans une vision globale. Au Togo, l'exercice a été lancé fin 2012 entre la délégation de l'Union européenne, l'Allemagne et la France. Cet exercice nous permettra de mieux nous coordonner et ce, dès 2014, et d'éviter à la fois la dispersion et la redondance de nos actions.

■ *Propos recueillis par FK*



Agir en faveur de l'accès à l'eau potable. L'appui au développement est une composante essentielle de la coopération

Photo Clementine Dardy - ADF



d'importants chantiers ouverts sous la présidence togolaise

A Dakar, le Président en exercice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) SEM Faure Essozimna Gnassingbé a passé la main à son homologue béninois Yayi Boni. Durant les deux années qu'il a passées à la tête de l'Union, Faure Gnassingbé a insufflé un nouveau dynamisme à l'institution sous-régionale. Le discours qu'il a prononcé à l'ouverture des travaux du sommet qui s'est tenu le 24 octobre 2013 dans la capitale sénégalaise est révélateur d'une grande maîtrise des questions de fond et d'un sens prononcé du leadership politique. Mieux, sous son impulsion, l'Union a ouvert d'importants chantiers.

En sa qualité de Président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, le Chef de l'Etat togolais a prononcé à Dakar un discours d'ouverture qui était tout sauf protocolaire. Aucune question importante n'a été éludée : paix et sécurité au sein de l'Union, énergie durable, insécurité alimentaire, tous les

grands volets de l'intégration ont été traités à fond.

Sur les questions de paix et de sécurité, le Chef de l'Etat togolais, fort de la récente expérience malienne a lancé un véritable défi : « Nous devons au sein de l'Union accélérer le développement et la mise en place de mécanismes d'alerte, de prévention ainsi que des solutions

efficaces pour garantir la stabilité des investissements et la continuité des activités économiques et financières, même en période de crise ».

Tout aussi important que la paix et la stabilité, la sécurité alimentaire.

Des progrès ont certes été enregistrés en matière de sécurité alimentaire mais Faure



Photo: Louis Vincent

Gnassingbé rappelle avec insistance que : «la sous-alimentation n'a pas disparu de l'Union, puisque 40% des populations sont en situation d'insécurité alimentaire».

Si nous voulons mettre fin à l'insécurité alimentaire, poursuit le Chef de l'Etat togolais, «les solutions doivent venir de nous car nous sommes les mieux placés pour reconnaître les modèles qui fonctionnent».

Abordant la question énergétique, Faure Gnassingbé a donné des chiffres clefs : «l'électricité coûte encore 5 fois

plus cher dans la zone UEMOA que dans d'autres parties du continent. La vétusté de nos parcs génère des pertes élevées tandis que la taille de la plupart de nos systèmes nationaux est trop petite pour attirer les investissements privés».

La situation est plus que préoccupante, d'où la nécessité de réaffirmer un des objectifs majeurs de l'Union : «faire accéder l'ensemble des citoyens de l'Union à une énergie à bas prix, au sein d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré et harmonisé à l'échelle de l'Afrique de l'ouest».

Enfin, le Président en exercice n'a pas oublié l'Union des peuples. C'est pourquoi il a tenu

à préciser que : «les défis de la convergence macro-économique qui conditionne le succès de tout processus d'intégration économique, se doublent d'une exigence de proximité. Proximité avec les populations de l'Union mais surtout proximité avec les franges les plus vulnérables de nos sociétés, en particulier, les femmes et la jeunesse...en somme un processus d'intégration à visage humain...»

La particularité des deux années que le Président Faure Gnassingbé vient de passer à la tête de l'UEMOA tient au fait qu'il a su combiner la vision et le pragmatisme, en ouvrant des chantiers importants.

Le Président Faure Gnassingbé insufflé un dynamisme à l'UEMOA

Porté à la tête de l'UEMOA le 22 janvier 2011 à Bamako, le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé a réussi à donner une nouvelle impulsion à l'Union, en ouvrant de nouveaux chantiers et en mettant en place de nouveaux mécanismes pour accélérer les réformes.

Selon un document de syn-

thèse élaboré par les services de la Commission de l'UEMOA, l'une des innovations marquantes des deux dernières années reste sans doute la mise en place de Comités de haut niveau placés sous la direction de Chefs d'Etat et dont le rôle est de conduire certains grands chantiers.

C'est le cas pour le nouveau chantier sur la paix et la sécurité au sein de l'Union. Il fait désormais l'objet d'un acte additionnel qui vient d'être adopté par les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union lors de la 17^e session ordinaire qui s'est tenue le 24 octobre 2013 à Dakar.

Face à la recrudescence des attaques armées dans la bande sahélo-saharienne, aggravée par les actes terroristes perpétrés par des intégristes islamistes, l'Union avait décidé cinq mois après l'arrivée du Président Faure Gnassingbé aux commandes de l'Union, de faire de la paix et de la sécurité l'une des grandes priorités du processus d'intégration. La crise post-électorale en Côte d'Ivoire, la crise dans le Nord Mali et en Guinée-Bissau sont autant d'éléments qui nécessitaient une action vigoureuse.



Le Chef de l'Etat s'adressant à ses pairs de l'UEMOA

Photo: Louis Vincent



Le Président en exercice de l'UEMOA, SEM Faure Gnassingbé (à gauche) et le Président de la Commission de l'UEMOA M. Cheick Hadjibou Soumaré au cours des travaux

Photos Louis Vincent

Deuxième chantier communautaire de grande envergure lancé sous la présidence togolaise de l'Union, la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Le Président Faure Gnassingbé a en effet mis en place en décembre 2011, un Comité de haut niveau dont le rôle est de proposer des pistes pour remédier aux déficits de production alimentaires enregistrés dans plusieurs Etats de l'Union. Le Comité de haut niveau a défini des mesures à court, moyen et long terme, en réponse aux nombreux défis liés à l'insécurité alimentaire au sein de l'UEMOA. Son rapport axé sur les perspectives pour une agriculture durable au sein de l'Union avait été adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de leur session de juin 2012 à Lomé.

Au cours de son mandat, le Président Faure Gnassingbé a également mis en place un Haut Comité ad'hoc chargé de définir des stratégies pour le financement de l'Union. Ce comité a depuis lors préconisé des mesures dont l'objectif est de

relever le taux de l'épargne et sa canalisation vers l'investissement ainsi que l'accroissement des crédits bancaires et la réduction des taux d'intérêt au sein de l'Union.

Enfin dans le secteur de l'énergie, la vie au sein de l'Union a été marquée ces deux dernières années par le lancement du chantier sur l'initiative régionale pour l'énergie durable. Son but est de résorber le déficit énergétique dont souffrent les pays de l'Union. Avec cet outil institutionnel, la réalisation des projets financés par le Fonds de développement de l'énergie a été accélérée.

Il faut noter par ailleurs que c'est sous la présidence togolaise que l'Union a décidé d'institutionnaliser une revue annuelle des réformes dans les Etats membres de l'Union, placée sous la conduite des Chefs de gouvernement. Le processus a été engagé afin qu'un acte additionnel vienne matérialiser cette volonté d'agir avec une plus grande efficacité dans le domaine des réformes, dans un contexte où pour l'heure seuls 45% des réformes sont appli-

quées.

L'on peut également relever que c'est en juin 2012 qu'un Panel de Haut niveau a été établi sur la vision 2020 de l'UEMOA.

Dernière innovation importante, l'obligation de réserve des Chefs et Membres d'institutions et d'organes communautaires. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA a adopté en juin 2012 un acte additionnel qui exclut la possibilité pour les responsables des institutions communautaires d'occuper des fonctions politiques et d'exercer des activités de même nature durant leur mandat.

Au total, l'UEMOA a connu un regain de dynamisme qui a permis de relancer la machine de l'intégration au sein de l'Union sous le mandat de Faure Essozimna Gnassingbé. La présence de tous les Chefs d'Etat au sommet de Dakar, la paix retrouvée au Mali, les perspectives électorales en Guinée-Bissau sont autant d'indicateurs que l'UEMOA est devenue plus que jamais une institution crédible dont le processus d'intégration suscite le plus grand intérêt.

■ Par SA



Espace muséal domestique à Yadè

A Yadè-Kpéloudè “où vit l'épervier”, à 10 km au nord de la ville de Kara, une initiative a vu le jour qui vaut bien le détour et une remontée dans le temps. Un espace muséal perpétue les traces de la vie domestique telle qu'elle était menée par les ancêtres.

Encore en cours d'achèvement, il offre déjà au visiteur qui se hisse sur la montagne une vue sur un complexe fait d'une cour circonscrite par des pièces de vie aux toits coniques coiffés de paille. Les guides se font le plaisir de relater aux touristes les mille et un détails de l'organisation domestique en ces temps pas si reculés.

Le Togo fait face aux nouveaux défis dans le golfe de Guinée

Photo EMG FAT



○ pérant le seul port en eaux profondes de l'Afrique de l'ouest, notre pays a marqué un intérêt constant pour le maintien d'un niveau de sécurité optimal en mer. Le capitaine de vaisseau Takounadi Noyo, chef d'état major de la marine explique que le problème de la piraterie en mer a été pris à bras le corps dès son déclenchement. L'année prochaine, la marine se verra renforcée par la livraison de deux patrouilleurs de type RPB33S, bâtiments de surveillance et d'interception destinés à la lutte contre le terrorisme, le tra-

fic de drogue et la piraterie. Les effectifs bénéficient du renforcement constant de leurs capacités par un programme de formation continue. De plus, Lomé dispose d'un centre des opérations de la marine doté de radars et d'outils de surveillance en milieu maritime. Il sera bientôt équipé de matériel informatique destiné à mettre les NTIC au service de la lutte anti-terroriste. Déjà, son dispositif de veille 24h/24 a largement fait ses preuves ainsi qu'en atteste le ta-

"Tout porte à croire que la machine est désormais lancée de manière irréversible"

bleau statistiques des attaques de pirates dans les eaux territoriales togolaises. En effet, depuis, le 24 septembre 2011 date du premier assaut contre un tanker au large des côtes togolaises, l'intervention de la marine qui patrouille en permanence aura permis de repousser les pirates dans 90% des cas. Sur la durée, cet état de choses aura contribué à entretenir un double signal positif. D'une part les pirates évitent désormais les incursions dans la zone de sécu-



Les réunions se multiplient à divers niveaux pour contrer ce fléau des temps modernes que constitue la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Le Togo n'est pas en reste. Bien au contraire. Il multiplie les initiatives pour apporter sa contribution aux projets de coopération destinés à renforcer la lutte contre la piraterie en mer. Dernière session en date, celle qui a réuni les 12 et 13 août 2013 le comité des chefs d'état major de la CEDEAO. Cette importante réunion a décidé de la mise sur pied d'un centre de coordination de la lutte contre la piraterie en mer. Au-delà des aspects régaliens de protection de la sécurité des personnes et des biens ainsi que de lutte contre le crime organisé, cette option résolue ne se cache pas de considérations économiques aux plans national et régional, voire mondial.

rité défendue par la marine togolaise. En témoignent le fait que les tentatives les plus récentes se sont produites au-delà de cette zone tenue par la Marine togolaise. D'autre part, la plupart des bâtiments en rade d'Afrique de l'ouest optent désormais pour la sécurité en choisissant les services du port de Lomé.

«Le terrorisme est un phénomène planétaire qui nécessite une gouvernance au niveau mondial» énonçait le Président Faure Gnassingbé en ouverture d'un débat de haut niveau sur la question au Conseil de sécurité des

Nations Unies en février 2012. De fait, l'opérationnalisation de la zone pilote E décidée par les chefs d'état-major réunis à Lomé s'inscrit en droite ligne de la mise en commun des efforts dans cette lutte pour juguler le fléau le long du golfe de Guinée. Rappelons que la zone pilote E est créée à Lomé le 28 août 2012 pour «mutualiser et mettre en commun des moyens à travers les accords de coopération et la création d'un système sous-régional de partage d'informations maritimes pour mieux faire face aux actes de piraterie et de pol-

lution dans les eaux ouest-africaines». Elle regroupe les trois pays côtiers que sont le Bénin, le Nigéria et le Togo, auxquels s'ajoute le Niger. Cette implication de l'hinterland ne témoigne-t-elle pas à suffisance que la lutte contre la piraterie en mer est avant tout un enjeu économique global qui va bien au-delà de la façade maritime ? «Tout le monde gagne à contribuer à la lutte pour débarrasser nos côtes des pirates» indique à cet égard le capitaine de frégate Mayo Kossi, chef des opérations à l'état major de la marine. Cela est indéniable

Photo EMG FAT



La surveillance des côtes doit être couplée de la poursuite et de la répression des actes de piraterie

au regard de la volatilité des prix et la forte tendance inflationniste observées dans les zones où la piraterie vient à prospérer. Tous les coûts augmentent : primes d'assurance, émoluments des équipages, surconsommation de carburant lié à la vitesse, etc... En considérant le fait que plus de 80% des échanges s'effectuent par la voie maritime, et au vu de l'importance capitale du port autonome de Lomé dans l'économie togolaise, l'on perçoit aisément qu'assurer la sécurité en mer est primordial dans la perspective de la lutte contre la pauvreté.

Si jusqu'ici les efforts déployés au plan national se sont soldés par des succès, il faut encore garder à l'esprit la nécessité de parvenir à une harmonisation à l'échelle communautaire et plus loin tout au long des 7300 km du golfe de Guinée. Dans cette optique, les initiatives ne manquent pas. A Yaoundé (Cameroun) les 24 et 25 juin 2013, le sommet des Chefs d'Etat d'Afrique centrale et d'Afrique de l'ouest sur la sûre-

té et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée a créé le centre d'interconnexion pour la sécurité maritime de toute la zone. Le mémorandum d'entente signé dans la foulée scelle le principe de l'étroite collaboration entre les deux régions du centre et de l'ouest pour lutter contre la criminalité maritime sous toutes ses formes dans le golfe de Guinée. Même son de cloche du côté de la Commission du golfe de Guinée qui a réaffirmé la nécessité de fédérer les énergies pour la sécurité maritime, lors de sa session des 9 et 10 août à Malabo (Guinée Equatoriale). Pour ce qui concerne la zone pilote E de la CEDEAO, la réunion de Cotonou (République du Bénin) du 26 au 29 septembre 2013 a permis de réaliser de nouvelles avancées. Outre la poursuite des travaux liés à l'élaboration des textes, l'organisation du commandement, la localisation du centre de coordination ainsi que les moyens dont il sera doté, cette réunion a posé les jalons du cadre opérationnel.

Pour gagner le pari de la sécurité maritime, il demeure indispensable que les Etats parviennent à harmoniser les législations contre les infractions en mer tout autant que la gouvernance à terre. En effet, vaine sera la lutte contre les pirates tant que le butin de leurs attaques trouvera des débouchés. Il est donc de première importance

que les autorités de tous les pays concernés mettent en commun les efforts pour supprimer les canaux connus d'écoulement des produits piratés. Dans cette optique le code de bonne conduite adopté par les chefs d'Etat à Yaoundé représente un premier pas qui mérite d'être consolidé, au besoin par la transcription dans les législations nationales de dispositions clairement dirigées contre les personnes, les activités et les produits liés à la piraterie en mer.

Pour l'heure il faut saluer la convergence des positions au sommet des Etats à la fois au niveau multilatéral et bilatéral, telle qu'elle est encore apparue lors de la visite à Lomé de SEM John Dramani Mahama le 09 septembre 2013. Et former le vœu que l'économie se ressente bientôt des effets de cette détermination affichée à éradiquer la piraterie et instaurer la sécurité maritime. Pour le bien des Etats côtiers tout autant que pour celui des Etats sans façade maritime.

■ Par FK

Essor du secteur bancaire au Togo



Photo Onouadje

Le train de la privatisation avance...

La signature de convention qui se déroule entre M. Adjil Oteth Ayasor, ministre de l'économie et des finances agissant pour le compte de l'Etat togolais et M. Boubker Jai Directeur Général d'Attijariwafa Bank ce 24 septembre 2013, est assurément la résultante d'un long cheminement. Elle scelle la cession, au groupe bancaire marocain, de la participation publique au capital de la BIA Togo. Le désengagement de l'Etat des banques à capitaux majoritairement ou entièrement publics avait été consacré en 2010 par la loi du 7 octobre. Depuis, bien du chemin a été parcouru avant la finalisation de cette privatisation. Mais l'énoncé de ce succès doit encore être relativisé en considérant que ce n'est là que la seconde opération qui est menée à son terme, lors même que quatre banques étaient concernées à l'origine.

Au commencement étaient les réformes structurelles des finances publiques du pays. Au nombre des mesures retenues, l'assainissement du secteur des banques publiques par la restructuration du portefeuille de quatre institutions de la place. Après la titrisation des créances douteuses reprises par l'Etat qui intervient à hauteur de 88,1 milliards de FCFA, place à la privatisation. Trois années plus tard, avec deux cessions d'actifs réussies, c'est un bilan en demi-teinte qu'affiche la commission de privatisation. Pourtant les prévi-

sions étaient bien optimistes. Le budget gestion 2012 ne tablait-il pas déjà sur des recettes attendues de la récupération partielle des fonds engagés dans la reprise des créances douteuses des banques publiques ? A ce propos, un communiqué du fonds monétaire international (FMI) mentionnera sobrement que «les recettes de privatisation [...] n'atteindront pas les montants prévus». Et le gouvernement en sera quitte pour un collectif budgétaire que l'Assemblée nationale adoptera le 10 décembre 2012.

De fait, à ce stade, seule la BTB avait trouvé preneur. L'institution passe sous le contrôle d'Oragroup. Montant de la transaction conduite sans garantie de passif, 30 millions d'euros, soit 19 milliards de FCFA. C'est un succès selon l'appréciation de M. Okoulou Kantchati qui préside la commission de privatisation. Egalement réussie est la procédure dont l'épilogue se joue ce 24 septembre 2013. Par cette cession partielle d'actifs, l'Etat togolais engrange 23 millions d'euros, soit 15 milliards de FCFA. Ici aussi, la transaction ne comporte pas de garantie de passif pour le repreneur. En revanche, pour la troisième banque concernée par le programme de privatisations, en l'occurrence l'UTB, l'appel d'offres fut déclaré infructueux. Le président de la commission de privatisation explique : «Dans cette procédure en deux étapes, nous avons retenu deux candidats qui devaient nous soumettre leur offre finale. Suite au désistement de l'un, nous avons noté avec regret que l'offre du second était largement inférieure à nos premières bases de discussions.

Il n'était pas question de vendre à perte. Nous avons dit non.» Toutes proportions bien gardées, on peut estimer qu'il ne s'agit pas là d'une fin en soi, le gouvernement gardant toute latitude pour faire connaître ses options pour ce qui est de relancer la procédure ou d'envisager d'autres alternatives. En tout état de cause, ayant préalablement consolidé le bilan de l'UTB en épurant le portefeuille des engagements à concurrence de 13 milliards de FCFA de créances compromises, l'Etat est en situation de pouvoir donner la suite la plus avisée à ce dossier. En toute souveraineté.

On ne peut malheureusement pas en dire autant du cas de la dernière banque candidate à la privatisation. Malgré la titrisation de ses créances douteuses à hauteur de 52 milliards de FCFA, il y a encore fort à faire avant que cette institution ne présente de l'attrait pour des investisseurs potentiels. Cela va de la gouvernance interne à la conformité aux normes prudentielles en passant nécessairement par une meilleure orthodoxie comptable. Tout un programme donc. Le plan d'actions soumis par la commission de privatisation devrait offrir plus de visibilité à cet égard, pour peu qu'il y soit donné toute suite qui recueillera l'assentiment des autorités compétentes.

Mais si les prévisions financières du programme de privatisation des banques ne sont réalisées que dans la modeste proportion d'un tiers à ce jour, le secteur est loin d'être mal en point. Dans sa note de conjoncture au second trimestre de

l'année en cours, la BCEAO mentionne une augmentation significative du volume des dépôts bancaires. Certes, la bancarisation dont le taux est estimé à 20% -pour une clientèle essentiellement citadine- gagnerait à évoluer, notamment à la conquête du monde rural. Si la capitale n'en finit plus de voir pousser des agences, mini-agences, guichets automatiques et autres kiosques, l'extension des réseaux dans les villes et villages de l'intérieur du pays est chose relativement récente. Il n'est donc pas superflu de plaider pour un épanchement maîtrisé de la bulle bancaire et financière de Lomé au profit de toutes les autres parties du territoire.

Déjà, la présence sur le marché togolais de 13 banques et de 2 établissements financiers est un indicateur de la vitalité de la place bancaire. L'installation des «nouveaux arrivants» que sont les filiales d'Orabank et de la Diamond Bank ainsi que celle annoncée de BOA-Togo ont de quoi ravir les usagers qui voient une corrélation directe entre l'accroissement de la concurrence et l'évolution avantageuse des coûts et taux des services bancaires et financiers. Mais elle démontre surtout que l'assainissement du secteur, couplé au retrait des capitaux publics a certainement amélioré la perception du marché et envoyé un signal cohérent de confiance en direction des investisseurs. Les mois à venir diront le sort qui sera fait aux deux autres banques dont la privatisation programmée n'a pas encore livré son fin mot. Dossiers à suivre...

■ Par FK

Projet pilote dans la basse vallée du Mono Maîtriser l'eau pour promouvoir une agriculture intensive

Périmètre pilote, culture du riz en phase de récolte

Photo PBVM

Au Togo comme dans la plupart des pays africains, l'agriculture reste encore trop tributaire des caprices de la pluviométrie. Avec les effets des changements climatiques, l'irrégularité chronique des précipitations est en effet devenue un souci réel pour les exploitants agricoles. Ceux-ci doivent trouver les moyens de pratiquer des cultures de contre-saison pour accroître les rendements. La sécurisation de la production agricole, surtout vivrière, passe ainsi par la maîtrise de l'eau.

Démarré depuis 2006 dans le canton d'Agomé-Glozou (100km environ à l'Est de Lomé), zone longeant le fleuve Mono qui est la frontière naturelle entre le Togo et le Bénin dans certains endroits de la partie méridionale des deux pays, le Projet d'aménagement hydro agricole de la Basse Vallée du fleuve Mono (PBVM) est un exemple concret d'initiative visant à apporter des réponses au défi de la maîtrise de l'eau à des fins d'intensifications des productions agricoles.

Ce projet a vu le jour à l'initiative conjointe des Gouvernements du Togo et du Bénin, d'aménager et de valoriser progressivement les vastes terres de l'aval du barrage hydro électrique de Nangbéto dont le potentiel des terres irrigables est évalué à 14 700 hectares du côté Togo et 25 300 hectares du côté Bénin, soit un total de 40 000 hectares.

Les terres d'Agomé-Glozou sont bonnes pour la culture des céréales, en particulier le riz. Mais depuis toujours, les anomalies climatiques y rendent aléatoire le succès des campagnes agricoles. Le fleuve Mono qui irrigue la zone est souvent en proie à des inondations auxquelles succèdent des périodes de sécheresse. Impossible dans ses conditions d'avoir de bons rendements agricoles sur une base pérenne surtout pour des cultures comme le riz.

Le Gouvernement togolais a ainsi opté pour une valorisation de l'énorme potentiel de la vallée du Mono, en lançant le PBVM à titre de projet pilote

sur une superficie réduite de 585,5 hectares répartis en deux périmètres : un ancien périmètre de 89 hectares aménagé dans les années 1980 par les Coréens du Nord avec un système d'irrigation par pompage et qui devra alors faire l'objet d'une réhabilitation ; et un nouveau périmètre de 496,5 hectares.

L'enjeu du projet est d'assurer l'approvisionnement en eau d'irrigation des parcelles aménagées à partir du fleuve Mono, grâce à des stations de pompage équipées de pompes hydromécaniques. La disponibilité de l'eau permet ainsi de pratiquer en toute sécurité des cultures de contre-saison, de renforcer l'autosuffisance alimentaire ainsi que le niveau de vie des populations riveraines.

Les travaux d'aménagement des terres du projet ont démarré effectivement depuis novembre 2008. En fin juillet 2013, les 89 hectares de l'ancien périmètre sont réhabilités et en cours d'exploitation par les producteurs, le taux de réalisation des travaux au niveau du périmètre d'extension est estimé à 73%, selon Baba Kakabou, le directeur du projet.

A terme, la réalisation du projet devrait permettre de conduire au moins deux (2) cycles de productions par an, de produire annuellement 4 000 tonnes de riz paddy et ainsi de réduire le déficit de la balance commerciale, en diminuant les importations de riz qui sont annuellement évaluées à plus de 50 000 tonnes pour un coût total d'environ 14 milliards de FCFA.

Au-delà de la production du riz, le projet vise à insuffler un nouveau dynamisme au secteur



Mini-mécanisation du labour après la mise en boue

des cultures vivrières. On vise la production annuelle de 650 tonnes de maïs et 1 000 tonnes de produits maraîchers.

Le PBVM est donc une opportunité de cycles de productions continus permettant d'abandonner la pratique traditionnelle des cultures saisonnières.

Pour assurer le plein succès

du projet, les producteurs ont reçu du matériel et des équipements agricoles de pointe. Il s'agit entre autres de tracteur, des motoculteurs, de pulvérisateurs, des décortiqueuses motorisées, des vanneuses. Depuis la mise à disposition de ces équipements, les lignes semblent bouger.

Togbui Avaémé Houégbéadja Kueguan-Toyo III, le chef du canton d'Agomé-Glozou a

toutefois une impression mitigée du projet. L'homme toujours partagé entre ses charges administratives, professionnelles (en activité à la radiologie du centre hospitalier régional de Lomé commune) et sa passion pour l'agriculture, salue l'arrivée du projet qu'il qualifie de « très novateur ». Mais il cache mal son scepticisme lorsqu'il évoque le système d'irrigation.

« Dans certains villages comme Attitongo, chaque famille dispose de parcelles et les exploite pour l'essentiel grâce à l'eau de pluie. Le système d'irrigation ne marche pas toujours bien. Les responsables font ce qu'ils peuvent pour y remédier de temps à autre mais le dispositif de pompage ne fonctionne pas toujours comme on le souhaite. Il faut trouver une solution, a clamé le Chef de canton ».

Cette préoccupation est partagée par la direction du Projet qui dit être « à pied d'œuvre ». Selon le directeur du projet, la difficulté majeure au niveau du système d'irrigation est liée à la non réalisation d'un seuil prévu au niveau de l'ouvrage de prise de la station de pompage. Cet état rend quasi impossible l'exploitation du périmètre pendant la saison sèche, et donc de conduire au moins 2 campagnes agricoles dans l'année. Le seuil destiné à rehausser le niveau d'eau au niveau de l'ouvrage de prise de la station de pompage en vue de l'alimentation de ladite station, n'a pas pu être réalisé en raison de contraintes financières et surtout de contraintes techniques (l'instabilité des berges du fleuve, l'absence d'ouvrages provisoires de dérivation pour faire face au



Photo PBVM

Ouvrage de régulation du périmètre pilote

fort débit du fleuve et l'entrave que ce seuil pourrait constituer à la navigation des pirogues). Cette difficulté devra connaître une solution définitive dans le cadre de la mise en œuvre d'une phase de consolidation du projet en cours de négociation.

A travers les conventions de collaboration unie entre l'Institut de Conseil d'appui technique (ICAT) et le projet, les producteurs sont organisés en Sociétés coopératives simplifiées (SCOOPS). Plus de 214 membres de ces sociétés sont formés sur les techniques culturales améliorées et accompagnés dans leurs activités de productions agricoles et d'élevage des animaux à cycle court.

Au profit de ces producteurs, il a été construit sept magasins d'exploitation, deux magasins de conditionnement et sept aires de séchage. L'association des populations de la basse vallée du Mono (APBVM) est créée et des comités de gestion ont été mis

en place pour une meilleure implication de tous les acteurs qui bénéficient d'un accompagnement notamment technique, matériel et financier.

Des mesures d'accompagnements pour les villages touchés par le PBVM

Quelques années après le lancement du projet, les riziculteurs ont vu une amélioration sensible de leur rendement de productions de riz, 5 tonnes/hectare en moyenne au lieu de 2 tonnes/hectare habituellement obtenus. A terme, le rendement moyen de riz attendu est de 7 à 8 tonnes/hectare. Mais la détermination de l'emprise du projet a causé quelques gênes dans les rangs des populations affectées.



Photo PBVM

Populations bénéficiaires à une séances de sensibilisation sur les objectifs du comité d'indemnisation

Le gouvernement a d'ores et déjà pris des dispositions pour les indemnités et les relogements de ces populations affectées par la réalisation de ces ouvrages.

L'amélioration de la productivité et des revenus de ces paysans qui jadis utilisaient les techniques rudimentaires, est une réalité tangible aujourd'hui à Agomé-Glozou. Le projet vise aussi le développement intégral et l'épanouissement de la population dans sa globalité. Le volet développement communautaire a été donc pris en compte. Ainsi, les villages couverts par le projet (6 des 11 villages du canton d'Agomé-Glozou) sont équipés en système d'adduction d'eau potable, de latrines communautaires et familiales et de pistes de désenclavement. La zone bénéficie également d'une ouverture de ligne électrique et l'électrification effective des villages est un programme qui suit son cours au niveau du département du ministère des mines et de l'énergie.

Les inondations constituent une des difficultés auxquelles fait face la population. Elles sont généralement dues aux pluies et à la crue du fleuve Mono. Pour parer à toute éventualité, une digue de protection des villages de la zone

et des périmètres irrigués est en cours de réalisation. Les populations sont invitées à participer à l'œuvre communautaire à hauteur de 0,04 % du coût global du projet.

Le Projet a le soutien des partenaires au développement

Cette volonté de l'Etat togolais de redynamiser la filière rizicole et partant, tout le secteur agricole, est soutenue par des partenaires institutionnels qui n'ont pas hésité à assurer le financement.

Pour ce qui concerne le PBVM, on note l'intervention de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA) et de la Banque ouest africaine de développement (BOAD). Ces deux institutions financières ont accepté de cofinancer le projet sous forme de prêts de montants respectifs de 1,861 milliard et de 7 milliards de francs CFA.

La République populaire de Chine, à travers son centre pilote des techniques agricoles du Togo inauguré en 2012 et implanté sur le site irrigué de Mission-Tové, localité située à environ 40 km au nord-ouest de Lomé, contribue à la formation des vulgarisateurs et

exploitants agricoles sur les techniques modernes de production agricole notamment de riz.

Comme on le voit, le projet d'aménagement hydro agricole de la basse vallée du fleuve Mono, est un projet porteur dont l'objectif final est de contribuer à la réduction de la pauvreté et surtout la dépendance du Togo en matière d'importation du riz.

Sa mise en œuvre complète nécessite toutefois de la vigilance.

Après la vague des inondations de 2007 à 2010, il est apparu nécessaire de revoir le dimensionnement et la côte de calage de la digue de protection.

En outre, les résultats de l'étude hydrologique ont suscité quelques inquiétudes en ce qui concerne la prise en compte effective de toutes les implications du mode de gestion du barrage de Nangbéto sur le débit du fleuve Mono en période d'étiage.

Autant de préoccupations qui nécessitent que des mesures idoines soient prises pour s'assurer de la protection des villages et des parcelles aménagées contre les crues du Mono et de la mobilisation de la quantité d'eau requise pour couvrir les besoins des cultures de contre-saison.

La prise en compte de toutes ces mesures correctrices est nécessaire pour la poursuite de la valorisation du potentiel hydro agricole de la basse vallée du fleuve Mono.

Et comme c'est le cas pour tous les projets pilotes, le projet d'aménagement hydro Agricole de la basse vallée du fleuve Mono doit réussir afin que d'autres projets similaires puissent voir le jour ailleurs pour le développement de l'agriculture au Togo.

■ Par AM



Mini-AEP : travaux de réalisation d'un forage de 350 m de profondeur

Photo PBVM

Des essais concluants dans quatre quartiers vulnérables de Lomé



Atelier de renforcement des capacités entrepreneuriales des acteurs de développement mobilisés par le PDCL

Photo ANADEB

Au moment où le gouvernement se mobilise pour intensifier les actions engagées dans les secteurs sociaux prioritaires, le cas du programme de développement communautaire dans les quartiers vulnérables urbains et péri urbains de Lomé prend un relief particulier. Depuis août 2012, quatre quartiers vulnérables ont été la cible de ce programme. Des projets pilotes ont permis de multiplier les actions concrètes de développement dans ces quartiers sensibles.

Quels changements ce programme-novateur a-t-il occasionnés ? Quel est le concept qui sous-tend ce programme, comment fonctionne-t-il et quelles sont les perspectives qui se dessinent dans le domaine de la lutte contre la pauvreté...autant de questions que le magazine Les Deux Palais a tenté d'élucider en allant à la rencontre des principaux acteurs de ce programme.

Le programme de développement communautaire dans les quartiers vulnérables urbains et péri urbains de Lomé a été lancé depuis le 31 août 2012. Il a démarré avec quatre quartiers pilotes auxquels se sont ajoutés vingt autres, six mois plus tard. A terme, ce sont au total 75 quartiers qui devraient être touchés.

La particularité du programme est qu'il se propose de mettre en place des mécanismes permettant de s'attaquer aux racines

de la précarité urbaine et péri urbaine en menant des actions concrètes de développement avec le concours des personnes concernées. Ces actions portent entre autres sur la promotion de l'auto-emploi, le développement des infrastructures socio-éducatives, l'assainissement, l'octroi de microcrédits, etc.

L'autre trait dominant du programme, c'est la volonté constante de prendre en compte les préoccupations des populations concernées et de les impliquer dans le choix des actions prioritaires, en fonction de leurs besoins et en tenant compte du contexte particulier de leur quartier. Chaque quartier conçoit son propre plan d'action sous le contrôle technique de l'Agence nationale de développement à la base (ANADEB) qui n'hésite pas à former les membres d'une communauté si ceux-ci éprouvent des difficultés organisationnelles et de suivi.

Les premiers bénéficiaires du programme sont essentiellement des jeunes et des femmes organisés en comités de développement de quartier (CDQ). Initié par le ministère en charge du développement à la base, le programme est piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base.

Le choix des quartiers bénéficiaires repose sur cinq principaux critères : l'effectif élevé des jeunes sans emplois, le faible niveau de revenu des femmes, la situation d'assainissement en rapport avec le niveau d'insalubrité, l'existence des organisations communautaires et l'état des infrastructures socio-collectives de base. Les quartiers retenus sont préalablement visités par les équipes



Photos ANADEB

Démantèlement d'un dépotoir à ciel ouvert dans le quartier Bè Agodogan / Le même site nettoyé par les jeunes encadrés par le PDCL

d'évaluation du Programme. En tout 75 quartiers sur les 145 que comptent Lomé commune et Lomé Golfe bénéficieront de cet accompagnement sur trois ans avec un budget prévisionnel de 5,175 milliards de FCFA, à raison de 20 millions de FCFA par quartier. A ce jour, 54 quartiers sont ciblés et 24 disposent déjà de leur plan de développement.

Des résultats tangibles après la phase pilote

Quatre quartiers ont servi de test au programme. Il s'agit des quartiers Bè-Agodogan, Agoe-Katidjan, Kodomé et Agbalépédogan. Au démarrage du programme, près de 80 millions de FCFA ont été débloqués par l'Etat pour le compte de ces

quartiers pilotes. Des résultats tangibles ont été engrangés en six mois comme en témoigne madame Katanga Mazalo Eléonore qui dirige le Programme de développement communautaire de Lomé (PDCL).

A Bè-Agodogan, la «montagne» d'ordures qui s'est érigée à deux pas de la forêt sacrée de Bè a été démantelée grâce au PDCL. Pour pouvoir raser ce dépotoir sauvage, il a fallu mobiliser plus de 3 millions de FCFA. Une opération à haute intensité de main d'œuvre qui a généré des revenus au profit des jeunes. En tout, 370 jeunes ont pu trouver de l'emploi dans ce quartier.

Outre l'enlèvement des ordures, le quartier a bénéficié de la réhabilitation du centre polyvalent à deux niveaux qui



L'association des femmes vaillantes de Nukafu a remporté une belle victoire le long des rails : des espaces verts remplacent le déchets qui s'entassaient à cet endroit

présentait des risques sérieux d'écroulement. «Le PDCL nous a beaucoup aidés. Nous sommes aujourd'hui mieux organisés et les jeunes ont pu gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins et pour les femmes n'en parlons pas» a reconnu Gedou Parfait, Président du comité de développement du quartier. D'autres témoignages fusent dans la même direction. Homado Irène, membre du groupement de femmes : «Chez nous ici, beaucoup de femmes étaient sans activités. Mais aujourd'hui, elles sont dans le commerce grâce aux crédits que nous a accordés le PDCL. On a des problèmes de remboursement mais maintenant c'est mieux qu'avant».

Durant la première année de mise en œuvre du programme, trente femmes ont pu bénéficier de crédits ici à Bè-Agodogan, remboursables en six mois, tout comme dans les autres quartiers. Ici comme ailleurs, toutes ces femmes plaident pour que le délai de remboursement soit plus long.

Mais pour les responsables du programme, les choses ne sont pas aussi simples. «C'est une initiative qui vise plusieurs

groupes en trois ans et maintenir la pression sur les bénéficiaires les pousse à prendre au sérieux la gestion des fonds. Et puis, les membres d'un groupe doivent se sentir solidairement responsables pour le respect du délai» ajoute Madame Katanga qui n'a cessé d'encourager les présidents des CDQ à accompagner les femmes dans leurs initiatives.

Au-delà des délais de grâce qui sont régulièrement sollicités pour le remboursement des crédits, l'unanimité est faite sur les bienfaits du PDCL qui a contribué énormément à l'épanouissement et au renforcement des activités des femmes. «Je suis revendeuse de charbon. Mon stock variait entre 10 et 15 sacs. Aujourd'hui j'ai pratiquement doublé ce stock et je suis entre 30 et 35 sacs grâce au crédit de 90 000 FCFA que j'ai pu obtenir» a témoigné Djangbé-dja Awoussi résidant à Nukafu, un des quartiers vulnérables.

A Kanyikopé, un quartier de la banlieue Est de Lomé, un bâtiment scolaire, un stade et l'accompagnement des femmes du groupement N'tifafa constituent les volets retenus pour l'an 1 du programme. Déjà le chef du quartier rallonge la liste des do-

léances : construction d'un centre d'apprentissage pour les jeunes et d'un centre communautaire, d'une fontaine publique, renforcement des mesures d'assainissement pour prémunir l'école primaire contre les inondations, etc. Sur ce point le ministère des travaux publics s'est saisi du dossier sur instruction du Chef de l'Etat. «Ici la population est toujours sceptique quand on parle d'un projet. Cette fois-ci tout le monde est satisfait depuis la cérémonie de lancement des travaux, suivie de réalisations concrètes» nous a confié monsieur Sebiagbe Love, le responsable du CDQ.

En tout, vingt filles coiffeuses et couturières ont pu bénéficier de kit pour s'installer, des micros crédits ont été accordés à 1 164 femmes, des ouvrages socio collectifs aménagés avec la rémunération de 2 175 personnes employées au moins pendant 40 jours sur des chantiers ou impliquées dans l'assainissement de leurs localités à travers des travaux à haute intensité de mains d'œuvre d'enlèvement de dépotoirs sauvages. Le programme a permis également la construction de six bâtiments scolaires dans divers quartiers ainsi que l'aména-

gement de rues et la construction de hangars de marchés.

Tous ces résultats ont ouvert la voie au lancement de la deuxième phase du programme.

La ministre en charge du développement à la base, Madame victoire Sidémehou Tomégah Dogbé a souligné lors du lancement de cette deuxième phase que «les quelques résultats déjà enregistrés dans ces quartiers semblent peu importants à première vue mais induisent des retombées socio-économiques non négligeables».

Dans tous les cas, les populations bénéficiaires abordent l'avenir dans un bien meilleur état d'esprit. Et le Directeur général de l'Agence nationale d'appui au développement à la base, monsieur Doki-Zama Ali-Tagba en

saisit l'occasion pour rappeler la démarche d'ensemble

qui sous-tend le programme : Il s'agit « d'assurer de façon durable aux communautés à l'horizon 2032, la satisfaction des besoins légitimes et fondamentaux à savoir la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable».

Le programme est suivi de très près au sommet de l'Etat

Acte hautement apprécié par les communautés bénéficiaires, le Président Faure Gnassingbé s'est directement imprégné le 27 mai 2013, de l'état d'avancement du programme à travers des discussions à bâtons rompus avec les représentants des quartiers concernés. «Je vous assure que ce n'est pas notre dernière rencontre. Nous aurons l'occasion de nous retrouver souvent» avait indiqué le Chef de l'Etat.



Le Président de la République saluant une responsable de comité de développement de quartier de Lomé

Eu égard aux préoccupations soulevées par les uns et les autres, le Chef de l'Etat a préconisé «une concertation entre le ministère

« Lutter contre l'insalubrité dans les quartiers est une des priorités du PDCL »

et les communautés bénéficiaires» pour convenir de la meilleure stratégie. Au nombre des difficultés soulevées figurent l'insécurité, les cas d'inondation et la prolifération des sachets plastiques. Le Président de la République a convié les populations à perpétuer la tradition des opérations «ville propre» dans les différents quartiers de Lomé.

Le quartier Nukafu a repris cette recommandation au bond, en faisant de la lutte contre l'insalubrité, l'une de ses priorités. Grâce aux fonds alloués par le PDCL, l'environnement du quartier est assaini avec la participation des jeunes et l'association des femmes vaillantes de Nukafu. «Désormais chaque samedi nous entretenons notre localité. Vous voyez le long des rails, avant ce n'était pas propre comme ça. Nous avons même mis du gazon. Actuellement ce qui nous

manque, ce sont les latrines publiques et un puisard au marché. Si on pouvait nous aider dans ce sens...». Les responsables du programme se montrent rassurants. Ces doléances seront prises en compte au cours de la 2^e année.

Le Programme de développement communautaire dans les quartiers urbains et péri urbains vulnérables de Lomé est une initiative qui est au cœur du projet de société du Président de la République. Ce projet de société accorde une place de choix à l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables.

Cette vision est partagée par les grandes entreprises de la place. Soucieuses de leurs responsabilités sociales, la Bad, le Pnud, Togo Terminal, Ceko Btp soutiennent activement la mise en œuvre du programme. Les sociétés chinoises Cacc et Wietec sont également de la partie. Cette large adhésion ouvre des perspectives prometteuses pour l'extension du programme aux villes de l'intérieur du pays.

■ Par AM



Agbogbo-Za, fête historique des Ewé

Agbogbo-Za est la plus grande fête traditionnelle annuelle qui réunit tous les Ewé du Togo, Bénin, Ghana dans la ville de Notsé, leur capitale historique. Elle marque la commémoration de l'exode du peuple Ewé au XVII^{ème} siècle.

L'apothéose a lieu tous les 1^{ers} samedis du mois de septembre dans la même ville. C'est une succession de démonstrations de danses et musiques par différents groupes traditionnels (chasseurs, femmes pleureuses...), devant des chefs et rois traditionnels.

Les failles d'Alédjo et de Défalé bientôt domptées

Le ministre des travaux publics et des transports M. Ninsao Gnofam est formel. La voie de contournement des monts Défalé devrait être ouverte à la circulation d'ici janvier 2014. Au niveau de la faille d'Alédjo, les travaux sont également entrés dans la phase ultime du remboursement. Le Gouvernement a choisi toutefois de se donner un petit délai supplémentaire pour parachever les ouvrages, en construisant des postes de péage afin que ces voies de contournement construites à grands frais mettent fin au supplice des usagers, tout en générant les ressources nécessaires à leur entretien.

Dans le milieu des conducteurs de poids lourds, des mythes tenaces ont longtemps nourri les récits des voyageurs sur les péripéties dans les failles d'Alédjo et de Défalé. Beaucoup ont cru y voir des esprits malins, tapis dans l'ombre ou juchés sur la cime des arbres, prêts à chaque instant à pousser les braves transporteurs routiers dans les ravins et les précipices géants qui longent les voies étroites et

sinueuses et serpentent à n'en pas finir autour de ce qui reste encore pour quelques mois, les deux points noirs de la carte routière du Togo. C'est donc la mort dans l'âme et avec un zeste de superstition que la plupart des conducteurs de poids lourds et même les usagers ordinaires ont pendant de longues années abordé ces «virages de la mort».

Mais la réalité est plus prosaïque et les lois de la physique

sont têtues. Ce qui a fait longtemps la hantise des conducteurs de poids lourds tient à une pente vertigineuse dans ces hauts reliefs accidentés. 12%. Or la moyenne acceptable est de 7%. Les travaux de contournement ont donc été lancés pour ramener les pentes entre 5 et 6%. Ceci a naturellement suscité des perspectives heureuses chez les usagers qui ont encore le loisir de contempler sur leur passage les épaves des camions et autres longs véhicules qui jonchent la voie et rappellent à tous que le danger n'est pas loin.

Les travaux de contournement ont démarré en 2010. C'est le Président de la République en personne qui a donné le premier coup de pioche en présence de l'ancien Ambassadeur de Chine

au Togo M. Yang Min. C'est dire toute l'importance des enjeux liés à la construction de ces voies de contournement.

Il y a tout d'abord les enjeux de la sécurité routière, les vies humaines qu'il faut à tout prix préserver, en réduisant les risques d'accidents.

Il y a ensuite des enjeux économiques majeurs. La nationale N°1 qui est la principale voie de desserte entre Lomé et Cinkassé supporte 75% du trafic vers les pays de l'arrière-pays. Les failles d'Alédjo et de Défalé ont été de ce fait une source potentielle de désaffection pour le Port autonome de Lomé, étant entendu chaque transporteur se soucie de faire parvenir les marchandises transportées à destination et non de les voir déversées dans les ravins géants des failles d'Alédjo et de Défalé.

Un travail titanesque

A Alédjo, c'est un travail titanesque qui a été abattu entre monts et rivières pour faire sor-

tir du néant une route de 19,8 Km de longueur sur 7 mètres de large. Elle est à cheval entre deux préfectures. Elle va en effet d'Aléhéridé dans la préfecture de Tchoudjo à Kpéwa dans la préfecture d'Assoli. Aujourd'hui les travaux sont quasiment achevés à Alédjo 1, côté Sokodé et à Alédjo 2 dans la zone de Kpéwa. L'Etat se donne toutefois trois mois supplémentaires pour mener à terme la construction d'un poste de péage.

Les travaux ont été exécutés par la Société nationale chinoise des ponts et chaussées. La durée initiale du projet est de 28 mois. Le niveau d'avancement des travaux porte à croire que le calendrier est globalement respecté.

Pour en arriver là, il a fallu mobiliser tout le génie et le savoir-faire des techniciens et ingénieurs chinois qui ont dû déployer des engins lourds d'une puissance exceptionnelle pour venir à bout des divers obstacles naturels notamment les rochers, les arbres géants, les bas-fonds et les cours d'eau. La scène de

dynamitage des rochers a laissé d'ailleurs des souvenirs impérissables dans la mémoire des témoins.

Le même travail titanesque a été abattu du côté de Défalé où un matériel de pointe a été mobilisé : des compacteurs, des bulldozers, des pelles mécaniques, des graders, des perforeuses et autres engins ont été utilisés pour dompter ces paysages rocheux difficiles d'accès.

A Défalé, la voie de contournement longue de 12 km a été provisoirement réceptionnée. Elle sera ouverte à la circulation courant janvier 2014, une fois que la construction du poste de péage sera achevée.

Que ce soit à Défalé ou à Alédjo, chaque kilomètre de route est soutenu par une vision d'ensemble.

A plusieurs reprises, le Président de la République Faure Gnassingbé a eu à visiter les chantiers des voies de contournement pour s'enquérir de l'évolution des travaux. L'intérêt accordé à ces chantiers au plus haut niveau de l'Etat est le reflet de la vision stratégique qui sous-tend la politique de construction des infrastructures routières au Togo. Cette politique fait de la qualité des routes togolaises un facteur de développement économique mais aussi de sécurité pour le citoyen. L'objet poursuivi est de doter l'ensemble du pays des infrastructures indispensables au développement de ses principaux secteurs économiques et à l'amélioration des conditions de vie de sa population.

Ainsi depuis 2010, les travaux d'aménagement et de bitumage, de réhabilitation et d'entre-



Le Chef de l'Etat en visite de chantier. Novembre 2010

Photo Louis Vincent

rer avant fin 2013.

Selon les responsables du ministère des travaux publics, les retards sont liés à «la libération de l'emprise» comme on dit dans le jargon des travaux publics. Le processus d'indemnisation des personnes déplacées en raison de l'exécution des travaux ainsi que le repositionnement des réseaux de distribution d'eau et d'électricité a été parfois laborieux.

Mais comme le dit un vieil adage, l'espoir fait vivre. Une fois que les voies de contournement à Lomé



Photo Louis Vincent



Photo Edjeou

tien des routes et des pistes rurales ont porté sur un total cumulé d'environ 8 000 km.

Il faut signaler que les travaux de contournement concernent également la ville de Lomé. Dans la capitale, le démarrage effectif des travaux a pris toutefois un peu de retard. Si les travaux d'aménagement et de bitumage du grand contournement de Lomé phase 1 sur le tronçon -Port de Lomé-Golf Club- sont déjà en cours d'exécution, ceux de la phase 2 sur le tronçon -Golf club-Noépé-Frontière Ghana- devraient démar-

comme à l'intérieur du pays seront complètement achevées, le transport routier au Togo entrera dans une nouvelle ère. Chacun attend avec impatience ce moment car les embouteillages monstres dans le périmètre urbain ainsi que la circulation à pas de caméléon dans les failles d'Alédjo et de Dédalé sont une gêne pour tous les citoyens.

Quand tous les travaux seront terminés, la faille d'Alédjo deviendra sans doute une vraie attraction touristique, qui vaudra bien le détour pour les usagers de la nationale N°1 qui ne sont pas trop pressés.

■ Par AM



Vue du chantier en état d'achèvement.
Septembre 2013

Photo Edjeou

Extension de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma

La nouvelle aérogare s'apprête pour le décollage en décembre 2014

Photo Assan Gaston

Lomé accueille du 19 au 23 octobre 2013, la 22^{ème} Assemblée générale du Conseil international des aéroports (ACI). Les sujets inscrits à l'ordre du jour en disent long sur la place que les acteurs du transport aérien entendent désormais accorder aux aéroports africains dans les stratégies de développement. Les participants sont appelés à dégager des stratégies communes sur les grands volets du transport aérien : développement des ressources aéroportuaires, trafic aérien, redevances aéroportuaires, concessions des aéroports, etc., etc. Cela tombe bien... et en attendant l'ouverture de ces assises qui draineront du beau monde dans la capitale togolaise, une équipe du magazine Les Deux Palais a fait un tour à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema où se construit depuis décembre 2011 une nouvelle aérogare.

La partie gauche de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema de Lomé est un véritable chantier à ciel ouvert. Depuis bientôt deux ans, de gros engins sont déployés sur le terrain et déjà la nouvelle aérogare commence à prendre forme. Le Chef de l'Etat a effectué une visite inopinée sur le chantier alors

qu'il venait de raccompagner le Président ghanéen John Dramani Mahama qui a séjourné récemment à Lomé dans le cadre d'une brève visite d'amitié et de travail. Même s'il est difficile de dire si le Président de la République est reparti oui ou non satisfait de l'évolution des travaux, les responsables des entreprises

chargées de la construction du joyau architectural qui sort progressivement de terre sont formels : la nouvelle aérogare devrait être livrée d'ici décembre 2014. L'ancien ministre des transports M. Dammipi a qui avait suivi le Chef de l'Etat dans sa visite inopinée s'est montré plus que rassurant : «C'est une

Photo Assan



Le Directeur de l'ANAC, le colonel Gnama Latta présentant la maquette de la nouvelle aérogare

aérogare qui offre toutes les garanties de sécurité et de modernité qui fera de Lomé le point de ralliement direct de plusieurs compagnies» avait-il déclaré.

L'ouvrage a été confié à deux entreprises chinoises mondialement connues pour la qualité de leurs prestations dans le domaine aéroportuaire. Il s'agit de China airport construction company (CACC) et Weichai international economic technic and cooperation company (WIETEC). «C'est déjà une chance si ces entreprises ont accepté de travailler au Togo» a confié un ingénieur français chargé de contrôler les travaux. Le bâtiment principal déjà sur des piliers de plus de 25 mètres de profondeur est entrain d'être compartimenté. Ces précautions techniques au niveau du socle sont prises eu égard au sous-sol très argileux.

Déjà, le hall d'enregistrement se dessine à l'horizon. Il en est de même pour la salle d'attente avant l'embarquement, les salons VIP, les boutiques hors taxe, tous situés au deuxième niveau. En face, le tarmac et la piste sont en plein terrassement avec une innovation de taille.

Un taxiway est désormais prévu. Il s'agit d'un emplacement que les avions peuvent emprunter après leur atterrissage pour permettre un dégagement rapide de la piste. Ainsi plus d'attente des aéronefs dans les airs du fait d'encombrement ou d'occupation de la piste.

Et justement à ce niveau, il sera aménagé un dispositif d'alimentation en combustible en appelé «system hydramp» dans le jargon de l'aviation et qui prend beaucoup moins de temps pour le rechargement des aéronefs. Une demi-heure seulement contre quatre heures dans le système classique du rechargement par camion citerne. Ce sont autant d'atouts majeurs pour un aéroport qui se veut compétitif.

Avec la nouvelle aérogare, c'est par un viaduc situé à l'entrée ouest que les passagers ont accès au hall d'enregistrement. C'est une sorte de pont que les passagers empruntent pour avoir directement accès au hall d'enregistrement à l'étage. Bientôt la phase de gros œuvre prendra fin et commencera celle de l'équi-

pement, le second œuvre.

Les deux sociétés prestataires ont été choisies suite à une procédure rigoureuse d'appel d'offre sous le contrôle de l'ASECNA et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). De jour comme de nuit les ouvriers et ingénieurs sont à pied d'œuvre sous la supervision d'un comité de pilotage du projet dirigé pour le colonel Latta Dokisime Gnama, Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile, pilote de ligne de profession.

Après 12 mois, les travaux sont exécutés globalement à 80% en terme de gros œuvre et selon monsieur Ahmed Kadi de la Société de contrôle technique (SOCOTEC), un groupe français, le chantier est à 120% donc en avance sur le calendrier établi.

Les travaux sont prévus pour durer 24 mois et devront donc théoriquement prendre fin en août 2014. «Nous espérons si tout va bien remettre les clés en août 2014» a laissé entendre le colo-

“L'aérogare actuelle sera affectée plus tard aux vols domestiques”

nel Latta Gnama. Prudence oblige, il faut toujours compter avec les cas de force majeure, les intempéries et les incidents qui peuvent émailler le transport des matériaux. L'ingénieur en chef de l'entreprise WIETEC, monsieur Hao Yucheny, préfère se donner une marge de sécurité et table sur décembre 2014 pour la fin des travaux.

Pour la fiabilité de l'ouvrage, le comité de pilotage tient des réunions hebdomadaires pour faire le point avec des visites sur le chantier. Toutes les vérifications sont faites, étape par étape.

«Si un matériau commandé ne répond pas aux normes requises nous le renvoyons au fournisseur. Vous voyez cette cargaison là-bas, nous avons demandé de l'acier E 500 on nous fournit de l'acier E 400. Nous allons le retourner à l'envoyeur» a tranché sur un ton vif notre interlocuteur contrôleur. Les ingénieurs et contrôleurs sont unanimes. Seuls les matériaux et équipements validés par la commission de contrôle sont utilisés.

L'exécution des travaux est donc placée sous un contrôle strict d'un comité de pilotage, de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), de l'OACI et de la SOCOTEC International, un groupe français spécialisé dans la sécurisation des infrastructures.

Une aérogare moderne répondant aux normes et standards internationaux

Toutes les dispositions sont prises pour que la nouvelle

aérogare respecte les normes internationales de sécurité et de sûreté. Conformément aux termes de référence, le bâtiment devra être de catégorie C à même d'offrir une qualité de service, un flux stable, une attente acceptable aux contrôles et une grande qualité de confort.

Cette aérogare sera dotée de passerelles télescopiques, d'une zone fret plus grande avec une possibilité de traitement de 50 000 tonnes de frets contre 10 000 à 15 000 actuellement. Il est envisagé un parking avions pour onze postes de stationnement, de nouvelles pistes d'atterrissage, l'extension du tarmac pour accueillir quatre gros porteurs en plus des capacités actuelles.

Le respect du délai s'impose d'autant plus que déjà 13 compagnies desservent le Togo et d'autres sont en attente si l'on en croit les responsables aéroportuaires. Le besoin de modernisation et d'agrandissement de l'aéroport était de-

venu une nécessité en raison l'augmentation considérable du trafic aérien consécutive à la décision des compagnies ASKY et Ethiopian Airlines de faire du Togo leur hub fret ouest-africain. Il faut donc des installations appropriées.

L'aérogare actuelle beaucoup plus petite ne sera pas abandonnée. Elle devrait être affectée plus tard aux vols domestiques pour soutenir le secteur touristique togolais.

D'un coût total de 75 milliards de FCFA, l'infrastructure de deux niveaux et bien d'autres installations, seront construites sur une surface 21 000 m². Le financement est concédé à l'Etat togolais par la China Exim Bank à travers un prêt à taux préférentiel... Une nouvelle illustration de la vitalité de la coopération sud-sud. Le remboursement sera fait à partir des Redevances pour le développement des infrastructures aéronautiques (RDIA) avec le consentement de l'OACI.

La nouvelle aérogare en construction fait partie des projets dits structurants dont la mise en œuvre devra concourir à faire de Lomé une vraie vitrine et un outil de développement pour le Togo qui n'a jamais abandonné son rêve de redevenir une des plaques-tournantes les plus dynamiques de l'Afrique de l'ouest en matière d'échanges économiques et commerciaux. Quand la nouvelle aérogare prendra son envol ce sont au total deux millions de passagers par an qui bénéficieront de ses infrastructures.



Visite du Chef de l'Etat sur le chantier

Photo Homawoo Skia

■ Par AM

Le nouveau visage de Lomé



Photo Sassa

Randonnées à travers une ville en pleine métamorphose

Lomé a un nouveau visage, mais on hésiterait presque à en parler par peur d'enfoncer des portes ouvertes, de décrire ce qu'il est aisé pour chacun de voir de «ses propres yeux» comme on dit au quartier.

Si les Loméens résidents apprécient que la ville qu'ils habitent depuis des années renoue ainsi avec sa beauté d'autrefois, seuls ceux qui sont de retour après des années voire des décennies savent parler comme il faut du nouveau visage de Lomé. La réhabilitation et le développement des infrastructures dans cette cité hospitalière de la côte ouest africaine qui a jadis fait les délices des touristes y compris ceux de la sous-région ouest-africaine colorent le récit de ceux qui sont de passage ou de retour au pays natal.

C'est l'histoire d'Alfred. Elle résume tout. Alfred avait quitté Lomé il y a tout juste une dizaine d'années. Il avait pris le chemin de l'exil en 2003 et garde encore le souvenir des nids de poule et des nuages de poussière qui l'ont accompagné jusqu'à l'entrée de l'aéroport de Lomé Tokoin.

Pendant de longues années, ces images de la ville de Lomé aux rues déjantées et cahoteuses

ont hanté ses longues soirées londoniennes où le mal du pays prenait bien souvent le dessus. Mais Alfred a regagné Lomé il y a juste deux semaines. Comme

“De nouvelles rues sont apparues et les immeubles ont poussé comme des champignons”

pour tous les exilés, il était partagé entre la joie du retour au pays natal et la peur de l'inconnu, de ce monde qui s'est construit sans lui... Alfred n'est pas près d'oublier les instants où il a renoué avec Lomé.

Assis à l'arrière du taxi qui le

ramenait dans la maison familiale sise à Adidogomé dans la banlieue ouest de la capitale, Alfred avait du mal à retrouver ses repères dans cette ville où tout a changé en l'espace d'une décennie. Avec les nouvelles rues et les immeubles qui ont poussé comme des champignons, les quartiers de son enfance ont des allures plus cossues à telle enseigne qu'Alfred a eu du mal à retrouver la maison familiale. Juste le temps de s'écrier «sacrée Lomé. Quel changement !».

Boulevards réaménagés, ave

nues éclairées, ronds-points scintillants de lumière et de décoration, bassins de rétention d'eau, nouvelles bâtisses imposantes... et cette place Anani Santos, ex-place Fréau jardin. Et le roi des boulevards... le boulevard du Mono dont la splendeur défie avec une pointe d'insolence le beau rivage marin et le ciel bleu azur dont les reflets viennent se mirer sur les murs de verre du nouveau siège d'Ecobank, et tout cela dans le bruit des vagues qui vont et reviennent inlassablement.

Le comble, c'est que tous les récits de ceux qui sont partis pendant longtemps sont tous aussi colorés, empreints d'émotion et d'émerveillement.

«Lomé a beaucoup changé... surtout dans la zone Agoe-Avédji où je me suis quasiment perdu avec un client il ya quelques jours à la recherche de son domicile. Il faut reconnaître que les choses bougent. Mais il reste sans doute à étendre l'électrification dans certains coins reculés. La retenue d'eau qui se trouve à côté du campus, c'est très joli, on pourrait l'aménager pour en faire un lieu de plaisance» s'exclame Yao,

conducteur de taxi de son état.

Le plan de réaménagement de la ville de Lomé a transfiguré en l'espace de quelques années le visage de la capitale togolaise.

Mais pour bien conter l'histoire de cette ville qui renaît à la splendeur, comme une femme qui retrouve tous ses charmes après avoir souffert, il en faut des chiffres pour les kilomètres de routes bâties ou réaménagées et des lettres pour nommer les nouvelles rues qui redessinent les contours de la ville de Lomé.

“Les choses bougent mais il reste sans doute à étendre l'électrification dans certains coins reculés”

Des infrastructures qui jettent les bases d'un Grand Lomé

C'est à coup de pelleteuses, de bulldozers et de sueur que le tout réseau routier de Lomé ainsi que les infrastructures d'assainissement ont été soit construits soit réhabilités.

Outre la réhabilitation de presque toutes les grandes artères et rues de Lomé, l'on note en effet l'aménagement et le bitumage des voies gare routière Agbalépédogan-Station service CAP Agoè Assiyé (4,835 Km) ;

Ecole ESIBA-Léo 2000-Carrefour Entreprise de l'Union et Carrefour Lycée d'Agoé-Immeuble Limousine-Fin pavés station Total Totsi (6 Km) pour un coût total de 18 176 268 509 FCFA de même que la route Adidogomé-Avédji; chantier d'agrandissement de la voie Togblékopé-Tsévié, Rond point Port-Avépozo (10 Km) d'un montant de près de 20 milliards, Grand contournement de Lomé long de 14 km avec un financement de plus de 40 milliards, boulevard circulaire, boulevard du Mono, toutes ces voies ont été réhabilitées et dotées de lampadaires .

A cela s'ajoute l'aménagement des bassins de rétention d'eau avec un système de canalisation et d'évacuation de l'eau pluviale pour lutter contre les inondations. En tout une dizaine de bassins sont aménagés dans la ville et dans ses banlieues notamment à Avédji, Agoenyiévé, Adidogomé, Léo 2000, Agbalépédogan, côté sud du campus universitaire qui a les allures d'un lac artificiel à la lisière du Boulevard Eyadéma.

Bien d'autres projets d'infrastructures dans la commune de Lomé et ses environnements sont en cours d'exécution au grand bonheur et à la satisfaction des populations. L'Union européenne vient d'accorder un financement de 28,3 milliards de FCFA pour l'assainissement et l'aménagement des quartiers Est de Lomé. La mise en œuvre sera assurée par l'Agence française de développement. Pour tous ces projets, l'Etat et les partenaires devront mobiliser environ 300 milliards de FCFA pour un total d'environ 200 Km de routes. Ce



Nouvelle voie Agbalépédo - Agoé-Assiyé

Photo CECO BTP



Photos Ministère de l'urbanisme et de l'habitat

programme de modernisation des infrastructures de Lomé jette les bases d'un «Grand Lomé», d'une grande métropole qui ouvre de nouveaux horizons.

Lomé à l'horizon 2030

Toutes ces réalisations qui contribuent à donner un «nouveau look» à la capitale togolaise et ses banlieues, loin d'être un acte ponctuel, s'inscrivent plutôt dans un programme de développement urbain à court, moyen et long terme basé sur un plan précis d'aménagement de la ville et surtout l'ambitieux projet intitulé «Stratégie de développement urbain du Grand Lomé à l'horizon 2030».

Le Grand Lomé, la métropole de demain, est une vision futuriste réalisable dans 20 ans ou 30 ans qui permettra de fusionner la commune de l'actuelle

Lomé et les six cantons de la préfecture du Golfe, soit un espace de 6100 Km².

Ce grand projet a pour objectif de créer un cadre de vie moderne dans la capitale togolaise et ses environs immédiats.

Le préfet du Golfe, Monsieur Melebou Koffi Essozolim qui a vu son périmètre administratif changer en un temps record, ne cache pas sa satisfaction de voir «toutes ces infrastructures contribuer énormément à la beauté de la zone périphérique de Lomé, à la fluidité de la circulation dans la périphérie de Lomé et à favoriser l'émergence de petites activités génératrices de revenus de jour comme de nuit».

Lomé étant la capitale du Togo, elle se doit d'en être un miroir valorisant. Il faut à terme en faire une ville moderne, saine, attractive dotée d'une vraie autonomie de gestion dans la logique

de la décentralisation, un pôle de développement compétitif mieux structuré et facteur d'épanouissement pour le citoyen.

Une chose est de reconstruire une ville, de lui redonner son lustre d'antan. Encore faut-il se donner les moyens de pérenniser ces acquis en les inscrivant dans la durée. C'est ici que la notion d'entretien prend toute sa valeur.

C'est ici aussi que la contribution et l'implication du citoyen sont indispensables pour assurer la pérennité des investissements. C'est cette pérennité qui permettra d'étendre à l'ensemble des villes de l'intérieur du pays, les recettes qui ont permis à la ville de Lomé de renouer avec sa splendeur d'antan.

■ Par AM



Odon-Tsu, fête traditionnelle des Ifè

C'est une fête marquée par des cérémonies traditionnelles dédiées à la terre nourricière, cette force mystérieuse qui fait pousser les céréales en général et les tubercules d'ignames en particulier.

Il est le rite agraire idéal pour bien comprendre toute la symbolique de la danse Tchébé en pays Ifè (Atakpamé). La danse Tchébé se pratique sur des échasses de 3 à 6 mètres faites en raphia.

Un jardinier en son palais



Photo Sassa

Dans les bureaux et les couloirs de la première institution de la République, l'on imagine bien que l'activité quotidienne va souvent de pair avec fatigue et stress. Cela vaut autant pour le commis d'administration qui officie au cabinet que pour le chargé de missions dont le bureau est jonché de dossiers ouverts encore en instance. Du plus petit au plus grand, chacun aspire au calme après une journée de travail bien remplie... Justement, au palais de la Marina, l'ancien palais, il est un endroit qui n'est rien moins qu'un havre de paix. Sa seule vue représente une véritable panacée contre fatigue et stress. Ce petit paradis est fait de bosquets et de taillis habilement ciselés. Le maître d'œuvre de ce travail d'orfèvre nous a confié qu'il ne connaissait pas le stress et nous n'avons pas eu peine à le croire. Entretien à l'ombre d'un fucus avec Elohi Yaovi Togbévi...un jardinier en son palais.

Première remarque en échangeant avec M. Elohi, les chiffres et les dates sont une notion plutôt relative. Florilège : «- Quand êtes-vous entré au service de la Présidence ? - Je suis arrivé pendant que M. Untel était directeur de cabinet du Président». Rapide remontée dans le temps, je détermine la période et calcule qu'il exerce maintenant depuis environ huit années. Ce qu'il confirme. Il s'excuse presque en souriant «- Voyez-vous, je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école alors pour retenir les dates je

ne suis pas très doué. - Je vous rassure que vous démontrez beaucoup de talent dans votre métier, et cela est déjà un bien grand mérite.» Après cet échange d'amabilités, je m'enquiers de sa formation. Nous voilà repartis sur des repères chronologiques. «- J'ai commencé l'apprentissage à l'époque de la construction de l'hôtel Sarakawa.» Nos lecteurs feront un rapide calcul... Puis M. Elohi précise que son diplôme obtenu au bout de trois années de formation fait de lui un horticulteur-paysagiste. «Est-ce l'amour

des fleurs et des plantes vertes qui vous a poussé à choisir cette filière ?» Ici le jardinier du palais m'avouera que son métier était au départ un pis-aller, sa vocation première de maçon ayant été très tôt contrariée par le décès de son premier maître. Mais, ajoute-t-il, «tout ce que Dieu fait est bon. Il y a beaucoup de choses que j'en suis venu à aimer dans le jardinage. Si j'avais été maçon, je n'aurais jamais éprouvé toutes ces joies». L'évocation des joies du métier m'amène à aborder la question de l'expérience profes-

sionnelle de M. Eloh du temps où il n'était pas attaché aux services de la Présidence. Il n'est pas peu fier de citer l'entretien des jardins au domicile d'un ancien chef d'Etat d'un pays voisin, et plus récemment toute la conception des espaces verts dans la résidence d'un footballeur togolais renommé. Rien que du beau monde ! «Mais quel est donc votre secret M. Eloh ? » Il hésite, sourit, hausse un peu les épaules. J'insiste. Il finit par concéder qu'il pense que c'est son humilité habituelle et son savoir faire qui lui attirent la confiance des employeurs. En tous cas, c'est le message qu'il tente d'inculquer à la dizaine de jeunes horticulteurs aspirants qu'il encadre actuellement. «Dans cette vie, chacun doit s'atteler à la tâche qui est la sienne. Par exemple ici, tout est en ordre parce que nous les jardiniers nous nous occupons des plantes. Les chefs travaillent dans leurs bureaux et le Président dirige le pays». Dans cette belle harmonie hiérarchisée, M. Eloh confie qu'il est fort heureux de son rôle. «Je pense que le travail en plein air est meilleur pour la santé. Et je suis sûr que dans le jardin on est bien plus libre que dans un bureau». Difficilement pourrais-je lui apporter la contradiction, alors je lui demande s'il recommanderait volontiers ce métier. Je découvre que M. Eloh a deux enfants actuellement scolarisés, dont l'un aspire à devenir paysagiste. Le père y voit une perspective plutôt heureuse en ce que sa progéniture bénéficiera de la plus-value de l'instruction. «Il sera épargné de toutes les difficultés que j'ai éprouvées parce que je ne suis pas allé à l'école. Il est

vrai qu'à force de persévérance j'ai acquis une bonne maîtrise du métier, mais avec l'éducation, il progressera plus vite que moi». Je ne résiste pas à l'envie de relancer sur le thème de la maîtrise du métier, que professe M. Eloh. «Mais s'il est vrai que vous entretenez ici de belles allées, on ne peut pas en dire autant de tous les espaces au Palais ici. Et tout ce savoir-faire que vous revendiquez ? - En fait, nous sommes plusieurs jardiniers au palais. Chacun a une portion fixée par les chefs, et comme nous n'avons pas tous commencé au même moment...» «Mais c'est tout de même décevant, M. Eloh ! On s'attendrait à ce que vous fassiez mieux». Le spécialiste tente d'arrondir les angles. Il a adressé à sa hiérarchie une proposition de plantage de toutes les surfaces au gazon. Les devis estimatifs qu'il a soumis seraient à l'étude entre les services de l'intendance et de la comptabilité. Ah, la commande publique avec ses pesanteurs... Je n'ai pas le courage d'anéantir les rêves de M. Eloh. Ils déroulent à perte de vue des pelouses d'un vert rafraîchissant, et des futaies impeccablement tenues. Des fleurs aux mille couleurs harmonieusement agencées viendraient compléter le décor. Je me sens même solidaire de ces représentations. De

fait, il n'y a pas de doute que le coin de paradis situé à l'entrée principale gagnerait à s'étendre à tous ces autres espaces qui pour le moment ne présentent pas toujours un aspect vraiment avenant. Pour l'heure M. Eloh veille attentivement sur son petit domaine. Il confie «le métier de jardinier est une bonne chose. Il ne rapporte pas une fortune, mais il a la particularité de t'ouvrir des horizons auxquels toi-même tu ne t'attends pas». Je tente de conclure sur une boutade «Le jardinier du président est donc le président des jardiniers ?» C'est compter sans cette belle humilité qui caractérise M. Eloh. Il reprend rapidement «Ah non, pas du tout. Je suis un technicien passionné qui a juste la chance d'apporter de la beauté dans un environnement où se conduisent les affaires de tout le pays». Sur la même lancée, il enchaîne « J'ai beaucoup de chance parce que moi, je n'ai en charge que la vie du gazon et des arbustes. La conduite des hommes et a fortiori de tout un pays c'est une bien grande chose à mes yeux. Que Dieu fortifie les personnes à qui lui-même confie ces responsabilités». En somme, «chacun son métier et les fleurs sont bien gardées» pourrait être la maxime de M. Eloh.

■ Par FK



Jardin du nouveau Palais

Photo Tamassi

LES ATOUTS CACHES DU TOGO

Voyage au cœur
du parc animalier de Sarakawa

Sur plus de 1 500 hectares, le parc animalier de Sarakawa s'étale à perte de vue, dans la vallée de la rivière Kara. C'est l'un des parcs animaliers les plus riches du Togo. On peut apercevoir à quelques encablures de ce site côté ouest, les flancs verdoyants des monts Djamdè. Ce coin de paradis, où des espèces rares gambadent à longueur de journée dans un paysage pittoresque de savane typiquement africaine, a vu le jour depuis 1992 au tout début de la crise politique que le pays a connue. C'est ici que vos humbles serviteurs ont vu de visu pour la première fois, le fameux waterbuck, l'hippotrague, un étrange spécimen entre l'antilope et le cheval et bien d'autres créatures dont la richesse et la variété laissent songeur... Après avoir créé tout ce beau monde, Dieu méritait vraiment le repos du 7^{ème} jour.

Mais l'endroit ne semble pas être suffisamment connu pour le joyau qu'il représente pour le tourisme. Sa faible notoriété est en effet loin d'être à la hauteur des investissements qu'il a fallu consentir pour faire venir d'ailleurs et en particulier de l'Afrique du Sud les joyeux pensionnaires de ce parc animalier qui mérite assurément le détour. Récit de Sylvain Ahoeto, Florence Kouigan et Innousa Moumouni.



Photo Edjeou

Aux premières lueurs du jour, les pensionnaires du parc animalier de Sarakawa, toutes espèces confondues convergent dans une cohue générale vers le grand point d'eau situé au beau milieu du site. Ce rendez-vous permet au visiteur qui a bravé la rosée du matin de faire un rapide contrôle des effectifs.... Les buffles, les zèbres, les gnous, les élans du Cap se bousculent pour être aux premières loges. On se désaltère à qui mieux-mieux et chacun en profite pour faire un brin de toilette. Les singes rouges et les babouins font la grimace en attendant de pouvoir se frayer un passage vers l'abreuvoir géant. L'absence de grands fauves -ils ont du mal à voir d'autres animaux sans penser à un bon repas- fait que tout ce monde se côtoie dans une joyeuse proximité à l'heure des ablutions matinales qui donnent au visiteur un spectacle assez décapant.

Après ce rassemblement général imposé par le rythme de la vie sauvage, chacun part dans sa direction favorite...qui vers les verts pâturages, qui vers la cime des arbres... Ainsi va la vie au sein du parc animalier de Sarakawa.

Selon les explications du guide Anadé, le parc est habité par douze grandes espèces de mammifères :

Les cobes de buffon, communément appelés biches, les buffles, les hippotragues, les zèbres, le duval major, les gnous, les guibs harnachés, les babouins, les singes rouges, les élans du cap, les waterbucks pour ne citer que les sujets visibles du parc.

Certaines espèces ont été spé-



Photo Edjeou

cialement importées d'Afrique du Sud. Il s'agit entre autres des waterbuck, des élans du Cap, des gnous et du duval major et des zèbres.

L'histoire du parc de Sarakawa a un petit air de tragédie. Elle plonge ses racines dans la crise politique que le Togo a connue au début des années 90.

Au temps du parti unique, les pensionnaires des réserves animalières étaient protégées avec un soin particulier et parfois les gardes forestiers y mettaient un peu de zèle. Ce traitement de faveur n'était pas toujours du goût de tous les riverains dont certains rumaient en silence leurs rancœurs. Les troubles socio-politiques des années 90 leur ont donné une belle occasion d'en découdre. Le climat politique délétère d'alors ayant engendré un affaiblissement de l'autorité de l'Etat, les pensionnaires des

réserves animalières ont payé cher pour les soins attentifs dont ils ont été pendant longtemps l'objet, parfois au détriment des humains, disent les plus aigris.

Importés et entretenus à grands frais, les animaux des réserves ont dès lors été victimes un peu partout d'un braconnage à grande échelle qui avait littéralement décimé la plupart des parcs animaliers.

C'est dans ce contexte survolté que feu le Président Eyadéma a décidé de sauver ce qui pouvait l'être. C'est ainsi que l'idée du parc de Sarakawa a vu le jour. Ce fut ensuite un long travail de pionnier. Il a fallu délimiter le périmètre du site, tracer les pistes, créer des points d'eau, importer des espèces pour créer et diversifier la vie dans cette vaste étendue de savane arborée. Un campement a été construit sur place pour loger les gardes fores-



tiers qui sont chargés de tenir à distance les braconniers et de veiller au grain pour que l'harmonie règne sur tout le territoire du parc.

Même si le parc de Sarakawa n'a pas les dimensions du Serengeti en Tanzanie (14 763 km²) et du Masai-Mara au Kenya (1 500 km²) il a des proportions importantes et il n'est pas facile d'en faire le tour complet en un jour si l'on veut vraiment tout découvrir.

Ici comme ailleurs, il y a des grands groupes, des sous-groupes, mais aussi des espèces solitaires et il faut l'aide des guides pour cerner la population du parc animalier de Sarakawa. On peut grosso modo identifier à vue d'œil les impassibles, les timides, les téméraires, les comiques, les exotiques et enfin les invisibles. La typologie est un peu arbitraire mais elle tient

la route. Tout comme la jeep qui sillonne le parc à longueur de journée pour la joie des visiteurs.

Galerias de portraits

Le buffle et le waterbuck, têtes d'affiche de la famille des impassibles

Le waterbuck du nom savant *Kobus defassa onctuosus* ou *cobe defassa* aime beaucoup l'eau. Pour le débusquer, il faut se diriger vers les grands points d'eau aménagés à travers le parc. «Si on l'a appelé waterbuck c'est parce qu'il aime l'eau et les zones humides. En général, il est tranquille, mais si vous cherchez la bagarre, essayez de l'éloigner des endroits où elle abonde.» explique Anadé le guide du jour. «Pour le rencontrer, il faut visiter le parc aux premières heures de la matinée, ou lorsque le soleil

décline. Ceux du parc de Sarakawa sont les hôtes les plus assidus des nombreux points d'eau aménagés». Réagissant peu à l'intrusion du visiteur, ils ont parfois donné à notre photographe l'impression de prendre la pose juste pour son objectif. L'«onctuosité» du *cobe defassa* n'a rien avoir avec quelque qualité de sa chair. Le forestier explique : «Le *cobe defassa* est dit onctueux en raison de l'aspect lustré de son pelage qui est imprégné d'un corps gras sécrété par des glandes de la peau».

Cap à présent sur les troupeaux de buffles. «Le *Syncerus caffer caffer* ou grand buffle noir des savanes d'Afrique à cornes recourbées, pour le commun des mortels, cohabite ici avec son petit cousin roux de la forêt, le *Syncerus caffer nanus* à cornes droites.» On y voit également quelques têtes de *Syncerus caffer equinoctialis* qui tiennent un peu des deux sous-espèces précédentes. Ce



Photos Edjeou

sont des animaux débonnaires dont les plus gros peuvent peser jusqu'à une tonne. En général, ils déambulent en troupes sur des aires peu étendues ou ruminent calmement en profitant des rayons du soleil. De fait, ils ne prêtent guère attention au ronflement du moteur de la jeep à l'approche du photographe cherchant à capturer ces instants de pur bonheur au paradis des buffles.

L'élan du Cap et le gnou à queue noire, grands timides devant l'Eternel

L'élan du Cap et le gnou à queue noire ne sont pas très portés sur les séances photo. Pas davantage sur les échanges de civilités avec le visiteur.

Dès qu'un visiteur apparaît à l'horizon ils se mettent presque aussitôt en position de fuite. Le guide expose tandis que le premier couple d'élans que nous trouvons s'enfonce dans les fourrés à notre approche : «L'élan du Cap ou *Taurotragus oryx* est la plus grande des antilopes d'Afrique et du monde. Pour avoir le plus de chance de rencontrer les troupes, une visite matinale au



Photos Edjeou

parc de Sarakawa est recommandée. En effet, lorsque le soleil est au zénith les élans vont s'abriter à l'ombre des arbres pour se reposer et digérer.» L'élan du Cap ne plaisante pas avec la discipline dans le troupeau. Pour faire respecter la hiérarchie, le mâle dominant rappelle les jeunes dissidents à l'ordre en émettant un son avec l'articulation de son genou, nous confie le guide.

Les gnous évoluent en troupes et apprécient peu les intrusions de l'homme.

«Ils n'apprécient pas particu-

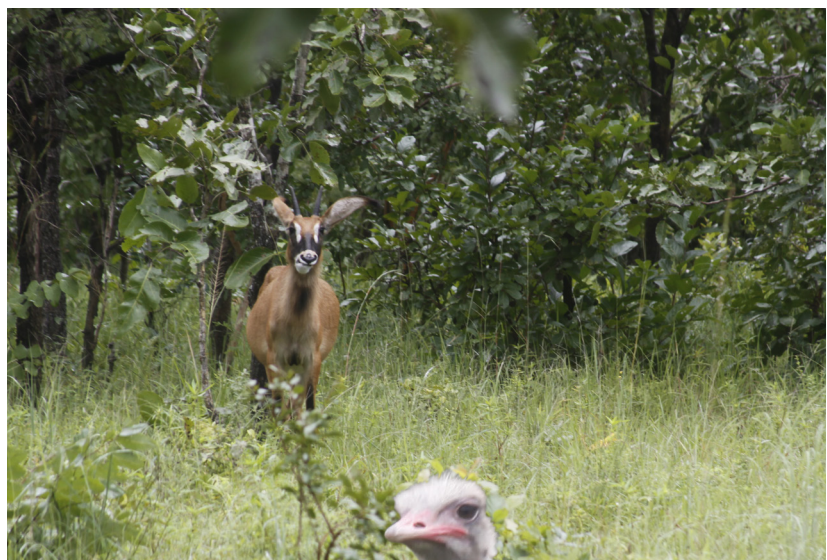
lièrement l'intrusion de l'homme sur leurs terres. A l'approche du visiteur, ils préfèrent s'éloigner pour observer à bonne distance.» Alors que nous arrivons à hauteur d'un grand troupeau qui traverse la piste, Anadé nous précise que la répartition géographique du gnou à queue noire ou gnou bleu ou *Connochae testaurinus* ne couvre pas l'Afrique occidentale. On en trouve au parc de Sarakawa parce que quelques têtes y ont été importées dans les années 1990. Aujourd'hui leur population y est estimée à environ 400 adultes.»

Curieux comme un zèbre !

Le zèbre de Burchell ou *Equus Burchelli* a été importé d'Afrique du Sud. Son acclimatation s'est plutôt bien passée. Par contre il est très sensible aux piqûres de la mouche tsé-tsé. Suite à une vague de décès, les responsables du parc se sont mis à la vaccination systématique.

Tout comme les zèbres, les antilopes ou cobe de buffon ou encore *Kobus Kob* adorent observer longuement les touristes par une curieuse inversion des rôles. Ils sont bien de la famille des cu-

Photo Edjeou



rieux. Il faut noter toutefois en les observant qu'ils ne pousseront pas la familiarité jusqu'à se laisser approcher de trop près. Tout est dans l'équilibre. Satisfaire leur curiosité tout en ne prenant aucun risque. Mais quelle grâce dans la posture de l'antilope et dans tous ses mouvements. Même lorsqu'elle décide de s'enfuir sous les taillis, on croirait qu'elle prend bien garde à l'élégance de son geste.

Les craintives : l'hippotrague et le guib harnaché

Il y a de très beaux spécimens à voir dans la famille des craintives. C'est le cas de l'hippotrague ou antilope-cheval (*Hyppotragus equinus*) et du guib harnaché.

Anadé le guide du jour nous explique : «Par nature, l'hippotrague ou antilope-cheval est très discret. Voilà pourquoi il faut bien connaître ses habitudes et ses itinéraires pour avoir des chances de le rencontrer.» Grâce au savoir faire du guide les visiteurs peuvent avoir de bonnes chances de le croiser au bout de quelques heures. L'hippotrague a un port altier. La légende veut d'ailleurs que dans un combat épique il ait fini par avoir raison du

lion. Mais il n'y a pas moyen de le vérifier séance tenante, les lions et autres prédateurs étant absents du parc. Voilà pourquoi l'antilope-cheval du parc de Sarakawa n'aura sans doute jamais l'occasion de défier le roi de la forêt en duel singulier.

Apercevoir le guib harnaché ou *Tragelaphus scriptus* est une autre paire de manche. À peine le guide s'était-il arrêté pour nous le montrer au détour du petit point d'eau qu'il avait déjà couvert la distance le séparant du premier fourré où il s'enfonça pour n'en plus sortir. Nous restâmes donc avec le seul exposé du guide : «Le guib harnaché est d'un naturel prudent. Lorsqu'il est effrayé, il s'enfuit à toute vitesse et disparaît dans les broussailles. C'est même parce qu'il est si difficile à observer que les vieux disent de celui qui le rencontre qu'il aura beaucoup de chance dans la vie».

La famille des exotiques, les autruches et les tortues

Contrairement aux autres espèces, les autruches et les tortues vivent dans des enclos grillagés. Une exception qui mérite une explication. «Pour l'autruche

d'Afrique ou *Struthio camelus*, le problème réside dans le caractère imprévisible du mâle. Il a tendance à se montrer parfois agressif et quand on considère qu'il peut piquer des pointes de vitesse avoisinant les 100 km/h ou encore soutenir aisément une vitesse de 50 km/h pendant une demi-heure, on a vite fait d'envisager l'enclos comme une solution pour sauvegarder la tranquillité». L'enclos ne compte que 3 femelles et un mâle. Pourquoi la population des autruches est-elle si réduite ? Le guide reprend ses explications : «Ce sont les spécimens qui ont été introduits à la création du parc. Malheureusement, les œufs pondus jusqu'à ce jour n'ont pas pu éclore. Ce n'est guère étonnant. La captivité doit avoir des effets néfastes sur leur productivité». La théorie d'Anadé tient la route : «en fait la couvaison est alternée chez l'autruche. Le mâle s'en charge durant le jour, et la femelle le fait la nuit. Du fait que le mâle en raison de son caractère irascible est maintenu séparé, ce cycle ne s'opère pas».

À moins de trouver une solution à cette impasse, on assistera tôt ou tard à l'extinction de l'espèce,

Photo Edjeou



Photo Edjeou

faute de renouvellement. On est à peine consolé de savoir que l'espérance de vie de l'autruche est de 50 ans... Mais dans la course à la longévité, l'autruche a un redoutable concurrent : la tortue géante.

Celle-ci bâtit des records avec environ 150 années à vivre si tout se passe au mieux. Le guide fait les présentations : «la tortue géante terrestre ou *Geochelone nigra* est une espèce protégée. Elle vit ici en enclos sans quoi nous aurions beaucoup de mal à la retrouver dans les broussailles. Et avec la lenteur qui caractérise ses déplacements ça ne facilite pas les choses.» Et justement, en voyant celle-ci se mouvoir, le visiteur ne peut s'empêcher de penser à la fameuse fable où la tortue défia avec succès le lièvre à la course.

Le monde des invisibles ...

Il faut bien savoir que le visiteur du parc animalier de Sarakawa ne verra pas toutes les espèces qu'il abrite pour la simple et bonne raison qu'il y a aussi des spécimens qu'il faut vraiment chercher pour les trouver. C'est le royaume des invisibles.

«Nous avons aussi ici comme voisins des... pythons géants. Per-

sonnellement, je ne suis pas mécontent de n'avoir jamais fait leur rencontre. Ils vivent dans un endroit éloigné là-haut. Seuls les

forestiers peuvent vous en parler vraiment». Par la description que nous en fait Anadé nous saurons que ces grands reptiles mesurent jusqu'à 7m de long pour les individus adultes. Ils vivent regroupés dans un coin qui leur est réservé et il n'y a pas de probabilité de les rencontrer au détour des pistes de la visite. Il faut avouer que nous n'avons pas insisté pour aller les déranger.

Dans le monde des invisibles, il y a aussi ceux que nous ne verrons pas ce jour-là parce qu'ils préfèrent les fonds vaseux des retenues d'eau du parc. Ce sont les crocodiles, et les varans d'eau qui forment la famille des «plus que discrets». Pour avoir des chances de les rencontrer, il faut attendre les rares occasions où ils viennent prendre un bain de soleil sur les rives. Ce ne sera pas aujourd'hui. Nous avons beau faire le tour de toutes ces retenues d'eau, point de reptiles.

A l'heure de prendre congé de Anadé et de ses sympathiques pensionnaires, le constat est unanime. Ce fut une idée de génie de créer un tel parc. Avec un peu d'efforts et d'organisation on pourrait en faire l'un des plus grands sites touristiques du

Nord-Togo. Tout le potentiel est là.

Mais pour l'instant, force est de constater que les abords immédiats du parc n'offrent pas de structure de restauration ou d'hébergement pour les touristes. L'absence de raccordement au réseau électrique n'y est sans doute pas étrangère. Le petit panneau solaire ne couvre que très partiellement les besoins du parc. Et que dire du congélateur qui renferme les quelques bouteilles qui seront servies aux -trop rares- visiteurs. Il est vrai que ce détail est vite résolu en prévoyant un casse-croute. Le bon état de la piste de 30 km séparant le parc de la ville de Kara joue aussi en faveur d'une plus grande fréquentation de cet endroit ô combien charmant. Au total, le parc animalier de Sarakawa mérite le détour pour tous ceux qui veulent découvrir le Togo et ses mille facettes.

Quelques connaisseurs parlent du parc animalier de Sarakawa à l'occasion, mais le bouche à oreille a ses limites à l'heure de la mondialisation et d'Internet.

Lors de sa visite officielle en Ouganda, en novembre 2011, le Chef de l'Etat Son Excellence M. Faure Essozimna Gnassingbé avait d'ailleurs insisté pour le que le tourisme figure en bonne place dans l'ordre du jour des discussions entre les deux délégations. L'exemple ougandais en matière de promotion avait profondément inspiré la délégation togolaise. Vivement que les belles idées qui avaient germé à l'époque ne restent pas trop longtemps dans les tiroirs pour le plus grand bien du tourisme au Togo qui ne manque pas d'atouts comme on vient de le voir avec ce récit d'un voyage au cœur du parc animalier de Sarakawa.

**Hommage à la chanson
traditionnelle togolaise**

Sur les traces de Mme Kpanté... une voie d'or dans le terroir du grand Bassar

C'est aujourd'hui l'apothéose de l'édition 2013 de la fête D'pontre N'nidak. Ce 07 septembre, l'ensemble de la communauté nationale se rassemble autour des peuples bassar et konkomba pour ces grandes retrouvailles que nul ne voudrait se laisser conter. Tout en se préparant à rejoindre la place publique où se déroulent les manifestations officielles, Maayi s'adresse à une interlocutrice bien silencieuse.

Elle parle à une personnalité bien connue du milieu, et qui, à plusieurs occasions, a tenu la vedette lors de la fête des ignames. Maman Kpanté pour le grand public, Mme Ikpindi Tina Ali Bawa à l'état-civil. Ayant revêtu sa tenue traditionnelle composée d'un corsage blanc immaculé et de pagne tissé, Maayi ne manqua pas d'admirer encore une fois cette spécificité vestimentaire que sa grande tante avait contribué à faire connaître largement. Ses pensées s'évadèrent vers ces années où Maman Kpanté faisait luire les multiples facettes du riche folklore du milieu. Puis le passage d'un groupe de musiciens et de danseurs la ramena à l'atmosphère particulière qui règne dans toute la contrée à cette période de l'année. Tout autant que les filles et fils du grand Bassar, les couleurs et les sons sont en fête. «Comment ne

pas repenser à la ferveur que tu suscitais à chacune de tes prestations Maman Kpanté ? Toutes et tous se retrouvaient dans ces figures familières de nos traditions que tu savais si bien décrire. Si tes compositions et tes reprises tournaient presque exclusivement autour des valeurs de notre société c'est que tu étais réellement pétrie de cette terre. Quand tu es venue au monde, l'école pour la fille était auprès de la mère, des tantes et des grands-mères. Tu as studieusement fait tes classes et repris le flambeau familial de la chanson traditionnelle. Tu chantais la famille, les grands sentiments, les difficultés de l'existence, bref la vie de tous les jours. Que de chemin as-tu fait avec ta seule voix ? Cette voix dont tu savais faire jouer les accents en fonction des émotions que tu voulais transmettre. Dans les années 1970, ce n'était pas une mince affaire pour la timide jeune femme originaire de Bikoutchabé d'être admise à prêter devant les grands de ce monde. Les aînés nous ont rapporté que tu as même chanté devant le Président Pompidou de la France. Malheureusement, aujourd'hui tout cela relève du passé. De ce passé qui peu à peu vire à l'oubli parce qu'il ne laisse aucune trace. A part moi qui suis ta nièce et les membres de notre

(C) Kpanté Sonhaye

entourage immédiat, presque plus personne ne sait que tu fus à ta manière une artiste engagée avant l'heure. Particularisme dû à ton extraction bassar -dont l'organisation sociale foncièrement matriarcale fait une place de choix à la femme- tu n'étais pas férue de féminisme. Simplement, tu parlais sans cesse d'accorder des chances égales de scolarisation aux filles. A ta manière tu étais une visionnaire. Lorsque pour tes prestations, tu t'es mise à sortir et à découvrir tous les métiers du monde, tu n'as cessé d'affirmer qu'avec de l'instruction, toutes les jeunes filles de ton pays pourront un jour remplir les mêmes fonctions. Aujourd'hui, nous verrons à la fête, des femmes togolaises qui occupent de hautes fonctions, même des parlementaires et des ministres. Mais ça ne t'avance pas beaucoup parce que tu n'y seras pas. Tout comme tu n'y étais pas l'année dernière, ni même celle d'avant. Depuis le 14 novembre 2010, tu marches avec nos ancêtres, et tu ne vis plus que dans le cœur de nous qui t'avons connue.» Maayi réalise qu'elle doit maintenant partir pour le lieu des manifestations, si elle ne veut pas y arriver en retard.

Ayant pris place à l'ombre du



(C) Kpanté Sonhaye

préau dressé pour la circonstance et après avoir échangé quelques civilités avec ses voisins, elle reprit intérieurement son monologue là où elle l'avait laissé. «Malgré l'ambiance festive, je ne peux me départir d'une certaine amertume. Il est vrai que notre culture est très riche. Il en va d'ailleurs de même dans toutes les autres préfectures du Togo, et c'est heureux. Ce qui m'attriste c'est que rien n'est fait pour préserver la mémoire de ceux qui passent après avoir un tant soit peu apporté leur pierre à l'édifice national. Aujourd'hui, seules quelques lignes d'archives apprennent au chercheur que tu sillonnas le monde du Nigéria au Canada en passant par l'Allemagne ou encore la Libye, porteuse de la contribution de ton petit Togo à la civilisation de l'universel. De rares papiers d'époque dressent la liste des marques de la reconnaissance -un peu tardive- dont tu bénéficias : ô surprise, il y est dit qu'en 2003 la Présidence de la République t'a décerné un certificat de félicitations. Tout cela me laisse une impression de lettre morte sans mauvais jeu de mots. En 2013, alors que la technologie réalise chaque jour d'énormes progrès et que ce n'est presque plus possible de disparaître de notre monde évolué sans laisser de traces, je suis triste de réaliser qu'il n'y a pas d'initiative pour pérenniser une œuvre comme la tienne. Le pire c'est que tu n'es pas la seule. Je passerais la journée à énumérer tes prédécesseurs, tes contemporains et tes successeurs dont l'œuvre paraît n'être plus vouée qu'à l'inattention générale. Il est vrai que de temps à autre quelques initiatives bien essoulées

tendent de remédier à cela. Mais jusqu'à quand y parviendront-elles si au plan national une politique n'est pas systématiquement et méthodiquement mise en œuvre dans le clair dessein d'arracher la culture togolaise à l'emprise de l'oubli ? En 2009, tu as fait une dernière apparition à la télévision nationale, invitée vedette d'une émission-hommage. Le présentateur a bien, à l'occasion de ce travail, assemblé quelques-uns des supports relatifs à ta longue et riche carrière. Mais que peut-il bien faire tout seul ? Encore heureux que papa Sonhaye ton époux ait été employé au service national de la cinématographie et des actualités audiovisuelles. Il conserve dans les caisses de sa maison à Bassar quelques vinyles et des bandes d'enregistrement de tes prestations. Mais ici encore, force est de reconnaître que cette initiative du cœur risque bientôt de se retrouver bien isolée.»

Maayi se reprend en s'interdisant de laisser la mélancolie prévaloir en cette occasion de fête. D'autant qu'elle finit elle-même par entrevoir une piste dont elle se dit qu'elle pourrait avec un peu de chances donner quelque résultat. «Même si ce n'est pas faute de n'avoir pas déjà essayé, je vais reprendre attache avec le ministère de la culture. Il existe bien un fonds d'aide à la culture pour les artistes aujourd'hui. C'est dire que les choses commencent à bouger. Si nous arrivons à mener un plaidoyer efficace au niveau des autorités, peut-être pourront-elles enfin prendre conscience du danger qui guette le patrimoine artistique de ceux qui s'en sont allés précocement. Et décider -qui sait- d'agir enfin !» ■ Par FK



T'Bol, danse du feu chez les Bassar

La période de juillet à septembre est celle de la célébration de nombreuses fêtes traditionnelles au Togo. A Bassar, avant le grand diner de clôture de la la fête D'Pontre-N'Nidak 2013, les participants n'ont pas dérogé à la... chaude tradition de T'Bol.

Présentant sans conteste la face la plus mystérieuse du riche folklore du pays bassar, la danse de feu ou danse T'Bol est une danse initiatique. Les danseurs équipés de sonnaillles aux jambes tournent autour du feu en chantant avant de marcher chacun à son tour dans le grand feu allumé pour la circonstance. Les non initiés sont priés de s'abstenir. Le spectacle à lui seul procure le plein de sensations fortes.



Photo Louis Vincent

Entre août et novembre, les baleines à bosse investissent les côtes togolaises. C'est la saison des amours. Elles quittent les eaux froides de l'Afrique du Sud pour les eaux chaudes du golfe de Guinée, plus propices aux romances et aux naissances. Ce baleineau, surgit de l'eau bleue et offre à lui tout seul un spectacle qui vaut le détour au dernier trimestre de l'année.